

## STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2004-2007

# Incarner le changement désiré



[www.hc-sc.gc.ca/susdevdur](http://www.hc-sc.gc.ca/susdevdur)

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

*Santé Canada*

**Au sujet du titre de la Stratégie—**

La Stratégie de développement durable 2004–2007 de Santé Canada porte bien son titre *Incarner le changement désiré* puisqu'elle encourage le ministère et ses employés à tenir compte des principes de développement durable dans l'élaboration et la prestation des programmes et des services de santé à l'intention des Canadiens. Basée sur une citation fréquemment attribuée à Mahatma Gandhi (1869–1948) – *vous devez incarner le changement que vous désirez voir dans le monde* – la Stratégie de Santé Canada encourage également l'intégration des principes du développement durable aux politiques et aux activités quotidiennes du ministère. Par les engagements figurant dans cette Stratégie, Santé Canada constituera un exemple de changement à suivre en matière de développement durable.

Publication autorisée par le ministre de la Santé.

On peut obtenir, sur demande, la présente publication sur disquette, en gros caractères, sur bande sonore ou en braille.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2003

Cat. H46-2/03-336

ISBN 0-662-67864-8

# Table des matières

<b>Message du Ministre</b> .....	iii
<b>Préface</b> .....	iv
<b>Première partie</b>	
Introduction .....	1
Employés de Santé Canada – Vous êtes les moteurs du changement. ....	1
La troisième stratégie de développement durable de Santé Canada et vous .....	1
Le développement durable et son lien avec votre santé .....	3
Qu'est-ce que le développement durable? .....	3
Une approche globale à la santé – La relation entre les piliers du développement durable et la santé .....	3
Environnements naturels et bâtis. ....	4
Conditions sociales et culturelles .....	6
Conditions économiques. ....	7
La vision de Santé Canada du développement durable .....	8
Œuvrer aujourd'hui à des lendemains plus propres, plus sûrs et plus sains .....	8
Les outils du changement. ....	9
10 étapes du succès en développement durable .....	9
Foire aux questions. ....	14
Relever les défis du développement durable. ....	17
<b>Deuxième partie</b>	
Le plan de la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada .....	19
Élaborer la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada .....	19
Les engagements de Santé Canada. ....	20
Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains .....	21
Thème 2 : Intégrer le développement durable aux processus de décision et de gestion du Ministère .....	29
Thème 3 : Réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère .....	32
<b>Troisième partie</b>	
L'orientation stratégique de Santé Canada pour le développement durable .....	37
Positionner le développement durable à Santé Canada .....	37
Cerner les liens et bâtir autour d'eux .....	37
Forger des approches de collaboration .....	39

Les différences entre la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada et les stratégies précédentes . . . . .	42
Un outil pour les employés de Santé Canada . . . . .	42
Cibles de grande portée. . . . .	43
Moins de cibles . . . . .	43
Des liens renforcés aux résultats stratégiques du Ministère. . . . .	44
Établissement des responsabilités. . . . .	44
Participation plus active des directions générales, des régions et de l'ARLA . . . . .	44
La gestion du rendement pour la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada . . . . .	46
Chaîne de résultats . . . . .	46
Cadre de gestion du rendement pour la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada . . . . .	47
Rapport d'étape sur les engagements de la Stratégie de développement durable 2000 . . . . .	49
<b>Conclusion</b> . . . . .	51
Annexe A : Politique de développement durable de Santé Canada . . . . .	52
Annexe B : Profil du Ministère . . . . .	56
Annexe C : Ressources de développement durable. . . . .	58



## Message du Ministre

Il existe de nombreux facteurs environnementaux, sociaux et économiques qui ont des répercussions directes sur la santé et la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Ils comprennent des aspects du cadre naturel et du milieu bâti comme la qualité de l'eau et les changements climatique, des conditions sociales et culturelles telles que l'enseignement, la capacité des collectivités et l'activité physique de même que des conditions économiques comme le revenu et le degré d'alphabétisation.

À Santé Canada, il est de notre devoir de tenir compte de ces facteurs lorsque nous élaborons et exécutons des programmes et que nous fournissons des services de santé aux Canadiens et aux Canadiennes ou lorsque nous élaborons des politiques et que nous gérons nos opérations. En intégrant les principes du développement durable à ce travail, Santé Canada apportera pendant de nombreuses années une contribution à un pays qui est écologiquement sain, respectueux d'une éthique sociale, diversifié sur le plan culturel et économiquement prospère.

Cela signifie que Santé Canada est déterminé à faciliter la création de milieux sociaux et physiques sains, à intégrer le développement durable aux processus ministériels de prise de décisions et de gestion ainsi qu'à réduire les conséquences des opérations matérielles et des activités du Ministère sur l'environnement et la santé.

C'est en pensant à ces objectifs que j'ai le bonheur de vous présenter la troisième Stratégie de développement durable de Santé Canada. Cette stratégie favorisera le changement au sein du Ministère parce qu'elle a été conçue pour fournir les instruments et les informations nécessaires aux employés de Santé Canada pour qu'ils puissent prendre des mesures en faveur du développement durable. Les buts et les objectifs décrits dans la Stratégie misent sur les progrès effectués pendant la durée des deux stratégies précédentes et permettent à Santé Canada de continuer à agir à titre de chef de file de l'administration fédérale dans le domaine de la durabilité. Il s'agit d'un plan d'action complet et d'une référence pour des conseils et des encouragements durables.

En collaborant avec la population et avec ses nombreux partenaires, Santé Canada peut effectuer des progrès considérables en ce qui concerne le développement durable.

L'honorable Pierre S. Pettigrew

# Préface

En 1995, les modifications apportées à la *Loi sur le vérificateur général* ont mené à la création du poste de Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) et sur l'obligation pour les ministères fédéraux d'élaborer des stratégies de développement durable (DD) et de les déposer au Parlement tous les trois ans. Le CEDD surveille et signale les progrès des ministères au chapitre du développement durable. Santé Canada a déposé deux stratégies de développement durable à ce jour – une en 1997 et l'autre en 2001. Voici sa troisième.

Le Bureau du développement durable (BDD) de Santé Canada est responsable de coordonner les efforts de développement durable du Ministère. Le BDD travaille avec l'ensemble des directions générales et régions du Ministère, avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de même qu'avec les employés de Santé Canada et les partenaires externes à honorer les engagements des stratégies précédentes et à mettre au point de nouvelles démarches pour conjuguer encore plus la notion de développement durable aux activités du Ministère.

Il y a trois parties à la présente stratégie de développement durable. Chacune sert une fin particulière.

La **première partie** de la stratégie a été rédigée à l'intention du personnel de Santé Canada et pour celui-ci. On y trouve de l'information et des outils pratiques qui aideront les employés à intégrer les principes du développement durable à leur travail quotidien. Ce volet du document est un élément crucial de la stratégie en ce qu'il reconnaît l'importance du rôle que joue l'ensemble du personnel dans l'atteinte des objectifs de développement durable du Ministère.

La **deuxième partie** de la stratégie se compose du plan de développement durable du Ministère, lequel renferme les objectifs et les cibles de développement durable que le Ministère tentera d'atteindre au cours des trois prochaines années et par la suite. Ces objectifs et cibles s'articulent autour de trois grands thèmes portant sur les engagements de Santé Canada, à savoir intégrer le développement durable aux programmes et services fournis aux Canadiens, intégrer le développement durable au processus décisionnel du Ministère et réduire l'incidence négative sur l'environnement de ses opérations matérielles. En bout de ligne, ce changement nous aidera à remplir notre mandat « d'aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé ».

La **troisième partie** de la stratégie décrit l'orientation stratégique de Santé Canada en matière de développement durable et les liens entre cette orientation et les efforts et programmes d'action en développement durable déployés à l'échelle tant fédérale qu'internationale. Comme l'exige le CEDD, cette partie explique aussi les différences entre la troisième stratégie de développement durable du Ministère et celles qui l'ont précédée en plus de décrire le cadre de gestion du rendement pour le développement durable et de faire état des progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie de développement durable 2000.

Conjuguées, les trois parties du présent document se traduisent par une stratégie globale de promotion du développement durable à Santé Canada. La stratégie se veut un moyen de nous aider à concrétiser notre vision d'un avenir durable pour les Canadiens (voir page 8). On y voit que Santé Canada entend donner corps à sa vision au moyen d'une planification minutieuse, d'engagements clairs et d'une gestion efficace de ses responsabilités en matière de santé.





# Première partie

## Introduction

### Employés de Santé Canada – Vous êtes les moteurs du changement

En tant qu'employé de Santé Canada, vous êtes le maillon fondamental de la promotion du développement durable et de son intégration à la façon de faire du Ministère. C'est que :

- vous faites tous les jours affaire avec les Canadiens;
- vous négociez l'élaboration et l'exécution des programmes avec les communautés;
- vous surveillez le fonctionnement et les activités administratives du Ministère;
- vous faites de la recherche pour améliorer et protéger la santé des Canadiens; et
- vous contribuez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé nationale.

Conformément à la politique de développement durable de Santé Canada, nous devons pouvoir faire la preuve aux Canadiens que nos programmes et services respectent les principes directeurs du développement durable (voir l'annexe A). C'est donc surtout à votre intention et pour vous, en votre qualité d'employé de Santé Canada, que la présente stratégie a été rédigée. Elle vise à étoffer votre connaissance de la problématique du développement durable et à vous donner des outils pratiques pour assurer la poursuite et la promotion des objectifs de développement durable du Ministère.

Les employés de Santé Canada ne font pas tous directement affaire avec les Canadiens, pas plus qu'ils ne travaillent tous à la conception et à la prestation des programmes et services. Mais tous peuvent participer à la promotion du développement durable au sein du Ministère par leurs conseils, leurs actes et leurs décisions.

Le développement durable revient à changer ses pratiques de travail pour en tirer des avantages environnementaux, sociaux, culturels et économiques à long terme. Sachez d'abord que la présente stratégie de développement durable est le véhicule du changement et que vous en êtes le moteur. Votre travail à l'égard de la stratégie est le suivant :

- faciliter la mise en place de changements permanents et utiles favorisant le développement durable au sein du Ministère;
- trouver des façons inédites pour le Ministère d'agir en faveur du développement durable.

### La troisième stratégie de développement durable de Santé Canada et vous

Que vous travailliez aux services informatiques, aux services administratifs, à la gestion des installations, aux services de laboratoire, à la gestion de projets ou à l'élaboration des politiques, cette stratégie s'adresse à vous. Elle répondra à vos questions sur le développement durable et vous aidera à en intégrer les principes et les pratiques à votre travail de tous les jours.

## Chapeau au développement durable – Acheter des véhicules à carburant de remplacement

**Le but de la Loi sur les carburants de remplacement du gouvernement fédéral est d'accélérer le recours aux carburants de remplacement pour les véhicules à moteur afin de réduire l'émission de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre. La Loi vise le parc automobile fédéral, conférant ainsi au gouvernement un rôle de chef de file en la matière. Santé Canada a fait des progrès considérables dans ce domaine, ce qui tient en partie au fait qu'il a octroyé à chacune de ses régions des fonds pour mettre sur pied un projet pilote de véhicules à carburants de remplacement. L'ajout de ces véhicules écologiques au parc automobile de Santé Canada aide à promouvoir l'adoption de technologies nouvelles et naissantes au Canada tout en contribuant à améliorer la qualité de l'air.**

La présente stratégie peut s'utiliser comme suit :

- La **première partie** vous présente de l'information pour mieux vous éclairer sur la notion de développement durable, surtout dans l'optique de la santé. Cette partie vous propose également des outils clés de développement durable pour vous aider dans l'exercice de vos fonctions à Santé Canada.
- La **deuxième partie** vous présente le plan de Santé Canada – ses engagements en développement durable – auquel nous travaillerons tous ces trois prochaines années. Le plan s'inscrit dans la foulée des trois grands thèmes de la deuxième stratégie de développement durable du Ministère. Nos nouveaux engagements, qui prennent la forme d'objectifs et de cibles assortis d'activités et de résultats précis, auront des conséquences directes ou indirectes pour vous. Il est donc important que vous soyez au courant des engagements du Ministère en matière de développement durable de façon à mieux savoir comment participer à leur réalisation par votre travail.
- La **troisième partie** vous aidera à comprendre la place que Santé Canada occupe dans « l'univers » du développement durable et le rôle qu'il y joue, et ce, tant sur la scène nationale qu'internationale. Elle vous éclairera également sur la façon dont le Ministère s'y

prend pour surveiller son rendement en matière de développement durable. Comprendre les fondements et les orientations de la présente stratégie vous aidera à établir des pratiques et des objectifs s'arrimant aux plans de développement durable du Ministère et de la communauté internationale en vue d'améliorer l'état de santé des gens.

Vous devez tâcher de voir à ce que la mission d'*aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé* qu'est celle du Ministère s'accomplisse dans la perspective de la durabilité environnementale, socioculturelle et économique à court terme *et* à long terme. Il faut impérativement s'engager à long terme dans la voie du développement durable, car les mesures d'amélioration de la santé peuvent mettre des années à porter fruit.

Pour bien intégrer le développement durable aux activités de Santé Canada, il est essentiel que vous participiez activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de façons inédites pour le Ministère de faire les choses. N'hésitez pas à faire part de vos idées sur le développement durable de manière à ce qu'on puisse les étudier et les appliquer (communiquez avec le coordonnateur du développement durable de votre direction générale, de votre région ou de l'ARLA ou, encore, avec le BDD à [osd@hc-sc.gc.ca](mailto:osd@hc-sc.gc.ca)).

La prochaine section vous explique le concept de développement durable et vous montre sa relation avec la santé des Canadiens et notre travail au Ministère.





# Le développement durable et son lien avec votre santé

## Qu'est-ce que le développement durable?

En tant qu'employé de Santé Canada, vous avez sûrement entendu parler du concept de développement durable ou l'avez aperçu dans des documents et des messages du Ministère. Peut-être voyez-vous ce que le Ministère entend accomplir sans comprendre tout à fait en quoi cela touche votre travail.

De fait, le développement durable n'est pas une idée nouvelle. Tout au long de l'histoire de l'humanité, maintes cultures ont reconnu le besoin d'harmonie entre l'environnement naturel, la société et l'économie, aujourd'hui surnommés les « trois piliers du développement durable ». Pour assurer la réussite du développement durable, ces trois piliers doivent être intégrés de manière efficace pour permettre aux individus, aux gouvernements et aux organisations de travailler à promouvoir des milieux naturels ou bâtis sains, une société juste et dynamique et une économie prospère pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le défi consiste à dégager les liens qui unissent ces trois piliers interdépendants du développement durable de même qu'à formuler des politiques et des outils qui nous évitent d'avoir à faire des compromis entre eux.

Le développement durable nous amène à nous interroger personnellement sur le genre de monde que nous voulons léguer à nos enfants et à nos petits-enfants. À Santé Canada, le développement durable vise à promouvoir l'adoption d'un processus décisionnel intégré et de façons novatrices de faire les choses. Le développement durable exige des mécanismes décisionnels intégrés reposant sur trois facteurs clés :

- une démarche à long terme cherchant à améliorer la qualité de vie des gens aujourd'hui tout en garantissant un héritage aux générations à venir;
- une orientation qui intègre pleinement les facteurs environnementaux, sociaux, culturels et économiques tout en cherchant l'évitement des compromis;
- la reconnaissance de l'interdépendance des activités locales, régionales, nationales et mondiales.

## Une approche globale à la santé – La relation entre les piliers du développement durable et la santé

À Santé Canada, nous comprenons de plus en plus et de mieux en mieux ce qui permet aux gens d'être en santé et de le rester. Nous savons que la santé des gens subit l'effet d'un éventail de facteurs communément appelés « déterminants de la santé », en l'occurrence :

- le revenu et le statut social
- les réseaux de soutien social
- l'éducation
- l'emploi et les conditions de travail
- les milieux sociaux

- les milieux physiques
- les habitudes de santé et les facultés d'adaptation personnelles
- le développement sain de l'enfant
- le patrimoine biologique et génétique
- les services de santé
- le sexe
- la culture

Les piliers du développement durable – les environnements naturels et bâtis, les conditions socioculturelles et les conditions économiques – se reflètent dans cette liste de déterminants de la santé. En fait, cette liste nous apprend qu'une foule de facteurs environnementaux, sociaux, culturels et économiques agissent directement sur la santé et la qualité de vie des Canadiens.

Le mandat de Santé Canada d'*aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé* joue un rôle clé dans la promotion du développement durable. Le développement durable est et doit être un élément fondamental des activités découlant de notre mandat. L'information suivante décrit les liens directs entre les trois piliers du développement durable et la santé et renvoie aux mesures que Santé Canada a prises pour combattre les menaces reconnues à la santé.

### **Environnements naturels et bâtis**

De nombreux problèmes de santé sont exacerbés par les conditions qui règnent au sein des environnements naturels et bâtis, dont la quantité et la qualité de l'eau, la qualité de l'air, les menaces que font planer sur la santé des phénomènes environnementaux d'ordre mondial tels que les changements climatiques, et notre exposition aux toxines dans certains aliments.

## **Déterminants de la santé infantile**

**Santé Canada sait l'importance pour les jeunes enfants de se développer sainement et il lui tient à cœur de donner aux enfants canadiens un meilleur départ dans la vie. Puisque les enfants sont notre héritage, notre société a des attentes élevées face à leur santé et à leur développement. Or, les milieux dangereux au sein desquels les jeunes enfants vivent, apprennent, travaillent et jouent font planer de plus en plus de risques sur leur santé. Les jeunes enfants ont des habitudes d'exposition, des traits de comportement et des métabolismes uniques qui les rendent particulièrement vulnérables aux dangers chimiques, physiques et biologiques de l'air, des aliments, de l'eau et du sol. Tant dans les pays en développement qu'industrialisés, le développement, la santé et le bien-être d'un enfant dépendent d'un milieu physique sûr et propre et d'autres grands déterminants de la santé.**

**Les programmes de Santé Canada portent sur toutes sortes d'aspects de la santé et du développement de l'enfant. Cela va de la réglementation de produits à l'intention des enfants (p. ex. les berceaux, les vêtements de nuit et les jouets) à l'approbation des médicaments pour soigner les enfants en passant par des initiatives de recherche, la surveillance des blessures infantiles et de leurs causes et la prestation de programmes communautaires conçus pour donner aux parents l'appui et l'information nécessaires pour les aider à élever leurs enfants. Le Programme canadien de nutrition prénatal et le Programme d'animation communautaire pour les enfants sont deux exemples de programmes de promotion de la santé de la population à l'intention des enfants et des familles vulnérables.**



## **Chapeau au développement durable – Comment tenir une réunion « verte »**

Les réunions font partie de la vie de la plupart des employés de Santé Canada. Que vous en coordonniez une ou que vous y participiez, vous pouvez aider à promouvoir les principes de la gestion environnementale et du développement durable. Comment? En repensant notamment votre choix de traiteur. Par exemple, la région de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest a fixé une norme de réduction des déchets des services de traiteur pour les bureaux de Santé Canada d'Edmonton et de Calgary. Cette politique préconise l'utilisation de porcelaine et de coutellerie réutilisables et renferme une liste de traiteurs verts fournissant de la vaisselle réutilisable. La norme vise à réduire l'incidence des opérations quotidiennes de Statistique Canada sur l'environnement. Vous pourriez aussi, lorsque vous coordonnez ou tenez des réunions :

- encourager les gens à apporter leur propre tasse;
- réduire au minimum l'emploi du papier en imprimant recto verso les documents à distribuer; ou
- tenir une téléconférence pour éviter aux gens d'avoir à se déplacer pour se rendre à une réunion.

Quand vous réservez une salle de réunion par l'entremise du système de Santé Canada (dans la région de la capitale nationale), l'avis de confirmation que vous recevez s'accompagne d'un lien à une « liste de vérification pour la tenue de réunions écologiques ». Vous y trouverez des conseils supplémentaires sur la tenue d'une réunion respectueuse de l'environnement.

**Qualité de l'eau** – L'eau propre est essentielle pour subvenir aux besoins fondamentaux de santé. L'accès à des sources adéquates d'approvisionnement en eau est devenu une préoccupation mondiale et les pénuries se multiplient au Canada. Il existe au problème de la qualité de l'eau des solutions permettant de combattre les maladies contractées par l'exposition à de l'eau contaminée avec des produits chimiques et des bactéries. Il se présente également aux Canadiens de multiples possibilités de ménager leur eau et de reconnaître l'importance de cette précieuse ressource naturelle. Dans la deuxième partie de la présente stratégie, à savoir les cibles 1.1.1 et 1.1.2, Santé Canada s'engage à s'attaquer à ces problèmes de qualité de l'eau.

**Qualité de l'air** – La pollution de l'air continue de contribuer aux troubles respiratoires et à d'autres problèmes de santé. La piètre qualité de l'air est une question de santé très préoccupante, surtout pour les personnes âgées, les enfants et les personnes souffrant de problèmes cardiaques et pulmonaires. Santé Canada sait qu'améliorer la qualité de l'air aura des bienfaits significatifs et immédiats pour la santé de tous les Canadiens. À la cible 1.1.3, Santé Canada s'engage à travailler avec ses partenaires nationaux et internationaux à améliorer la qualité de l'air.

**Changements climatiques** – Les changements climatiques risquent d'être lourds de conséquences à long terme. Santé Canada a dressé une liste d'effets importants pour la santé que les changements climatiques devraient accentuer dans l'avenir. Ainsi, les changements climatiques pourraient causer davantage de smog, multiplier les vagues de chaleur, augmenter le risque de contamination par l'eau et les aliments, accélérer l'appauvrissement de l'ozone et décupler les phénomènes météorologiques graves. Tout cela nuira à la santé humaine et au bien-être de tous les humains. Perspective tout aussi inquiétante, les changements climatiques devraient également avoir des répercussions sur les modes de vie traditionnels, l'économie locale et les risques de transmission de maladies infectieuses. Dans la cible 1.1.4, Santé Canada s'engage à collaborer avec ses partenaires et à contribuer au Plan du Canada sur les changements climatiques en menant des activités de recherche et de planification.

**Innocuité des produits thérapeutiques et des aliments** – L’innocuité des produits thérapeutiques et des aliments préoccupe de plus en plus les citoyens du Canada et du monde entier. Pour s’assurer d’avoir un processus réglementaire efficace qui tienne compte des bienfaits pour la santé tout autant que de la prévention de la pollution et de la protection de l’environnement, Santé Canada améliorera ses normes et politiques d’innocuité des produits thérapeutiques et des aliments. Aux cibles 1.1.5 et 1.1.6, Santé Canada fait état de son approche pour améliorer l’innocuité des aliments, réduire les maladies d’origine alimentaire et la perte de biodiversité des espèces florales et fauniques utilisées à des fins médicinales et s’assurer que les substances nouvelles contenues dans les produits réglementés par la *Loi sur les aliments et drogues* respectent les critères d’évaluation environnementale énoncés dans le *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles* en application de la *Loi canadienne sur la protection de l’environnement* (1999).

**Effets des activités du Ministère sur l’environnement** – Santé Canada a un impact sur l’environnement naturel par sa façon de gérer ses immeubles, d’exploiter ses laboratoires et sa flotte de 540 véhicules, de consommer les ressources non renouvelables, l’électricité et de produire des déchets. Depuis notre première stratégie, en 1997, nous avons pris acte de l’obligation qui nous échoit de veiller à ce que nos activités et nos opérations respectent l’environnement. Au thème 3 de son plan de développement durable, Santé Canada s’engage à travailler à l’atteinte d’un certain nombre d’objectifs et de cibles pour avoir encore moins d’impact sur l’environnement.

### **Conditions sociales et culturelles**

Les conditions sociales et culturelles peuvent avoir un effet profond sur la santé. Nos régimes sociaux et culturels façonnent notre perception du monde et nos rapports avec celui-ci. À long terme, le développement durable pourrait tout aussi bien être l’affaire du changement social et culturel que des solutions techniques ou scientifiques.

**Disparité socioculturelle** – Malgré l’allongement significatif de l’espérance de vie et le recul marqué de la mortalité infantile ces 20 dernières années, la répartition de la bonne santé n’est pas égale dans toutes les régions du pays. Certaines des raisons susmentionnées (voir les déterminants de la santé énumérés aux pages 3 et 4) font en sorte que des groupes tels que les Premières nations, les Inuits, les enfants et les gens vivant dans la pauvreté sont souvent plus vulnérables à la maladie que l’ensemble de la population canadienne. À la cible 1.2.1, Santé Canada s’engage à réduire l’écart entre l’état de santé des Premières nations et des Inuits et celui de l’ensemble de la population canadienne.

**Vie active** – La promotion de modes de vie sains et actifs est un volet important des efforts déployés pour aider les Canadiens à atteindre et à maintenir un état de santé optimale. Les modes de vie actifs peuvent toucher chacun des trois piliers du développement durable. Ainsi, en adoptant des modes de transport écologiques tels que la marche, le vélo et l’autobus, on peut réduire nos répercussions sur l’environnement en réduisant les émissions de gaz. Aussi, ces modes de transport écologiques peuvent avoir un impact positif sur la société en diminuant le stress, en améliorant l’économie par une hausse de la productivité en raison d’une meilleure santé et en améliorant l’habitabilité de nos communautés. À la cible 1.3.1, Santé Canada s’engage à promouvoir les modes de transport actifs dans le cadre d’une stratégie visant à accroître les niveaux d’activité physique et à améliorer l’état de santé des Canadiens.

**Changements socioculturels au sein du Ministère** – Santé Canada est aussi une « communauté » touchée par les conditions sociales et culturelles. Ses employés sont influencés par les pratiques du passé et les modes d’agir traditionnels. Pour changer véritablement notre façon d’élaborer, d’offrir et de gérer les programmes et services destinés aux Canadiens, nous devons opérer un changement de comportement tant individuel qu’organisationnel. Il faudra du temps pour transformer le comportement et la culture du Ministère, mais il sera plus facile d’agir en ce sens en fournissant l’information, l’éducation et les outils



nécessaires. Aux thèmes 2 et 3 de son plan de développement durable, Santé Canada décrit ce qu'il entend faire pour donner à son personnel les outils et l'information qu'il faut pour les aider à s'engager dans la voie du développement durable.

### **Conditions économiques**

Il y a un lien direct entre la conjoncture économique et la santé. Les conditions économiques exercent une puissante influence sur la santé, et cette dernière est essentielle à la productivité, au développement et à la sécurité économique. Sans une économie saine, il est difficile de payer pour les soins de santé, l'éducation et les autres services sociaux contribuant à notre qualité de vie.

Le faible revenu peut nuire à la santé – Les recherches prouvent que les écarts de répartition du revenu nuisent de maintes façons à la santé. Les Canadiens à faible revenu ont tendance à être en moins bonne santé, à mourir plus jeunes et à jouir d'un accès plus limité aux soins de santé que leurs concitoyens à revenu plus élevé. Ils ont aussi tendance à vivre à des endroits plus pollués, si bien que leur santé s'en trouve davantage menacée. La présente stratégie de développement durable ne traduit pas tout ce que nous faisons en tant que Ministère pour promouvoir le développement durable. Bien qu'elle ne traite pas expressément de la conjoncture économique, bon nombre des engagements que nous y prenons sur les questions environnementales et socioculturelles influenceront sur les conditions économiques. De plus, bon nombre des programmes existants de Santé Canada cherchent à rehausser l'état de santé socioéconomique en prenant des mesures pour améliorer la santé de groupes et de collectivités cibles.

# La vision de Santé Canada du développement durable

La vision de Santé Canada quant à la santé future des Canadiens s'articule autour de la mise en œuvre d'une démarche globale : celle d'intégrer les principes du développement durable à sa connaissance des déterminants de la santé.

## **Œuvrer aujourd'hui à des lendemains plus propres, plus sûrs et plus sains**

Grâce à l'amélioration continue de la prestation des programmes de santé et de la diffusion de l'information sur la santé de même qu'à l'élaboration de politiques de santé, les Canadiens jouiront d'une meilleure qualité de vie. Les efforts de développement durable de Santé Canada permettront de cultiver la santé individuelle dans toutes les régions et dans tous les segments de la population du pays. L'intégration des facteurs environnementaux, sociaux, culturels et économiques aux politiques et programmes touchant la santé investira les Canadiens du pouvoir de maintenir et d'améliorer leur santé. Moins de risques environnementaux pour la santé planeront sur les communautés canadiennes et celles-ci seront mieux à même de promouvoir l'adoption de modes de vie sains et de créer de solides réseaux de soutien social. Ces améliorations à la santé humaine favoriseront l'émergence d'économies sûres encore plus propices à la santé humaine. Le Canada demeurera une figure de proue mondiale en permettant à ses citoyens de jouir d'un niveau de vie élevé et d'une bonne santé.



# Les outils du changement

## 10 étapes du succès en développement durable

La présente section vous donne de l'information et vous propose plusieurs outils pour vous aider à intégrer le développement durable à vos activités quotidiennes. Les 10 étapes du succès en développement durable se veulent un guide d'utilisation des outils de développement durable du Ministère.

Dans cette troisième stratégie de développement durable de Santé Canada, le Ministère s'engage à concevoir d'ici trois ans des outils supplémentaires pour nous permettre de continuer à déployer le développement durable. Cela comprend l'élaboration d'un guide de prévention de la pollution (cible 3.2.1), d'un guide du développement durable pour les gestionnaires des installations (cible 3.1.1) et d'un cours général de sensibilisation au développement durable à l'intention des employés (cible 2.1.4).

Enfin, vous trouverez la foire aux questions et les réponses aux défis du développement durable (présentées à la fin de la présente section) utiles pour répondre à toutes les questions qui surgissent typiquement quand on commence à intégrer les pratiques de développement durable à ses activités quotidiennes.

### 1 – Suivez le cours en ligne sur l'environnement et le développement durable

*EetDD en ligne – Votre guide de mise en œuvre pour le DD et le SGE* est un outil que le sous-ministre a lancé en 2001. Offert à tous les employés de Santé Canada, ce cours en ligne vous aidera à comprendre la portée du développement durable et son rôle dans votre travail. Le BDD et la Division des systèmes de gestion de l'environnement de la Direction générale des services de gestion ont collaboré à créer ce cours afin d'aider à sensibiliser et à former les employés au développement durable.

Ce cours interactif vous présente de l'information sur des thèmes relatifs au développement durable, suivie de brefs et simples jeux-questionnaires mettant vos connaissances à l'épreuve.

Chacun des sept modules du cours se fait en quelque 15 minutes à peine. Vous pouvez suivre le cours à votre propre rythme. Visitez le site intranet du Ministère à [www.hc-sc.gc.ca/esd](http://www.hc-sc.gc.ca/esd) pour suivre le cours dès aujourd'hui!

(Si vous n'avez pas accès à Internet, communiquez avec le coordonnateur du développement durable de votre direction générale, de votre région ou de l'ARLA ou, encore, avec le BDD à [osd@hc-sc.gc.ca](mailto:osd@hc-sc.gc.ca) pour recevoir le cours E&DD en ligne sur CD-ROM.)

## 2 – Familiarisez-vous avec la politique de développement durable du Ministère

La politique de développement durable de Santé Canada rend impératif que vous intégriez le développement durable à vos activités. Entrée en vigueur en décembre 2000, cette politique (voir l'annexe A) se fonde sur l'objectif suivant :

*S'assurer que la législation, les règlements, les politiques, les plans, les programmes et les opérations matérielles de Santé Canada appuient et stimulent l'engagement du gouvernement à l'égard du développement durable et contribuent, dans la mesure du possible, à faire progresser les principes de développement durable.*

La politique décrit les principes directeurs, les exigences stratégiques, les rôles et responsabilités du Ministère ainsi que les exigences en matière de surveillance et de rapport. Les cibles du thème 2 du plan de développement durable du Ministère décrivent plusieurs engagements à continuer d'intégrer le développement durable aux politiques et à la planification ministérielles. Vous êtes encouragés à vous appuyer sur la politique de développement durable pour formuler les politiques et les plans spécifiques à votre travail.

Si vous vous posez des questions sur cette politique et sur la façon de l'appliquer à votre travail, communiquez avec le coordonnateur du développement durable de votre direction générale, de votre région ou de l'ARLA ou, encore, avec le BDD à [osd@hc-ssc.gc.ca](mailto:osd@hc-ssc.gc.ca).

## 3 – Communiquez avec votre champion ou coordonnateur du développement durable

Les directions générales, les régions et l'ARLA ont chacune un champion, en leur directeur général ou régional, de même qu'un coordonnateur du

développement durable qui sont prêts à vous aider à devenir un moteur du changement au sein du Ministère. Selon le niveau et la nature de votre projet ou dossier de développement durable, vous pourriez choisir de mener à bien votre propre dossier de développement durable ou demander à votre champion ou coordonnateur du développement durable de vous aider à promouvoir votre travail de développement durable. Discuter de votre projet avec votre coordonnateur du développement durable est un excellent point de départ puisque cette personne saura faire valoir votre travail.

Les champions et les coordonnateurs du développement durable :

- connaissent bien les dossiers de développement durable à Santé Canada,
- ont des attentes réalistes sur ce qu'il est possible d'accomplir,
- sont ouverts à des idées nouvelles et au feedback,
- ont accès aux principaux décideurs dans les dossiers de développement durable, et
- jouissent du respect de leurs collègues et des partenaires internes et externes.





#### **4 – Articulez votre propre vision du développement durable**

Votre vision du développement durable peut être aussi modeste que d'écrire des buts et des objectifs clairs ou être aussi inspirante que de formuler un énoncé de vision pour guider votre projet ou votre travail. Si vous travaillez avec des partenaires internes ou externes, assurez-vous de les inclure dans l'élaboration de votre vision du développement durable.



N'oubliez pas d'harmoniser votre vision du développement durable à celle du Ministère (page 8), aux grandes priorités stratégiques (pages 37 à 42) de celui-ci et aux engagements en matière de développement durable contenus dans la présente stratégie (pages 19 à 36). Nous le répétons, votre coordonnateur du développement durable pourrait sans doute vous aider à formuler une vision répondant à vos besoins en matière de développement durable.

#### **5 – Étudiez votre tâche de développement durable**

Selon la portée de vos objectifs en matière de développement durable, peut-être voudrez-vous faire un peu de recherche pour éclairer vos prochains pas. Par exemple, si vous comptez intégrer le développement durable à des politiques, des plans ou des programmes, peut-être souhaitez-vous communiquer avec vos homologues d'autres régions ou directions générales, voire d'autres ministères, pour discuter de leur processus et des leçons qu'ils ont tirées. Vous pourriez vous renseigner sur des objectifs plus simples en matière de développement durable, comme décider de faire du bénévolat dans la communauté, en vous renseignant sur différentes causes défendues dans la communauté et en déterminant où l'on a le plus besoin de vous.

Il y a beaucoup d'information sur le développement durable. Si vous avez accès à Internet, vous y trouverez toutes sortes de sites Web et de documents portant sur l'un ou l'autre aspect du développement durable. De nombreux sites et publications sur le développement durable présentent des conseils, des leçons tirées, des pratiques exemplaires et des cas de réussite.

L'annexe C de la présente stratégie vous propose comme point de départ une liste d'adresses Web et de sources pertinentes sur le développement durable. Communiquez avec le coordonnateur du développement durable de votre direction générale, de votre région ou de l'ARLA ou, encore, avec le BDD à [osd@hc-ssc.gc.ca](mailto:osd@hc-ssc.gc.ca) pour obtenir une liste de ressources ou pour discuter d'autres sources d'information potentielles.

## 6 – Évaluez les composantes de développement durable de votre travail à travers la lentille du développement durable

En élaboration de programmes ou de politiques, la notion de « lentille » se compare à celle de lunettes. Le fait d'examiner votre politique, plan ou programme ou projet à travers différentes lentilles vous permet de démêler les difficultés qui surgissent durant votre planification et de mieux prévoir où intervenir pour améliorer les choses. La lentille du développement durable se compose de trois « couches de questions » distinctes représentant les trois piliers du développement durable : les environnements naturels et bâtis, les conditions socioculturelles et les conditions économiques. Poser les questions dans l'optique de votre politique, plan, programme ou projet vous aidera à déterminer le rôle des facteurs de développement durable et les moyens les plus efficaces de vous attaquer aux aspects relatifs au développement durable en début de processus.

En tant qu'employé de Santé Canada, vous avez le devoir envers les Canadiens de faire votre travail de manière responsable sur les plans environnemental, social, culturel et économique. Tenir compte des facteurs de développement durable au début de vos politiques, plans, programmes et projets vous aidera à déterminer où le Ministère pourrait avoir des effets environnementaux, sociaux, culturels ou économiques nocifs et où il pourrait réaliser des progrès. La lentille du développement durable comprend des références à des ressources et une bibliographie commentée afin que vous ayez accès à d'autres outils, au besoin.

L'on est à mettre au point une version en ligne de la lentille du développement durable pour l'ajouter au cours EetDD en ligne (voir « Facteur de succès no 1 »).

## 7 – Repérez les principaux intervenants du dossier de développement durable auquel vous travaillez

Vos intervenants, peuvent être vos collègues, d'autres directions gouvernementales ou l'ensemble des communautés. Vous devrez absolument rallier les intervenants à vos objectifs en matière de développement durable pour réussir. Le fait de dégager des objectifs communs et de coordonner la planification de divers intervenants réfère à de la « gestion horizontale ». La gestion horizontale des dossiers de développement durable devrait se faire à l'échelle du Ministère et du gouvernement.

Pour savoir qui sont vos intervenants et communiquer avec eux, posez-vous les questions suivantes :

- Qui sera touché directement ou indirectement par vos initiatives en développement durable?
- Quel rôle vos intervenants ont-ils à jouer dans le succès de vos efforts de développement durable?
- Quel est le meilleur moyen de rallier les intervenants? Devraient-ils participer à vos efforts de développement durable ou devrait-on leur fournir de l'information pour les aider à comprendre et à soutenir vos objectifs de durabilité?
- Comment pourriez-vous présenter les avantages de votre initiative de développement durable de façon à renforcer l'appui à vos activités?
- Quelle est la meilleure façon de faire état de vos progrès? Et à qui voulez-vous communiquer votre message?

## 8 – Fixez des objectifs de développement durable réalistes

Pour assurer le réalisme de ses objectifs, il suffit d'obéir à la règle « SMART ». En vertu de celle-ci, vos objectifs en matière de développement durable doivent :

pouvoir...	Soutenir les thèmes stratégiques
pouvoir se...	Mesurer
être orientés vers l'...	Action et être réalisables
s'accompagner des...	Ressources (humaines et financières) nécessaires et être pertinents
être assujettis dans le...	Temps à des échéances ou à des critères ou les deux.



Ces cinq critères signifient qu'il faut planifier avec soin des mesures précises. Il n'est pas toujours nécessaire que les objectifs favorisent directement la réalisation des résultats stratégiques. Mais veuillez tout de même à revoir les priorités stratégiques du Ministère (pages 37 à 41) pour en dégager toute corrélation avec le travail que vous vous proposez de réaliser. Demandez-vous comment vous jugerez du degré d'atteinte de votre objectif de développement durable. Préparez des plans avec des cibles claires. Au besoin, obtenez du financement et des engagements de vos intervenants. Établissez un calendrier et un échéancier pour atteindre vos cibles.

Votre projet de développement durable n'a pas à être un exercice à grand déploiement et à large budget. À titre d'exemple, promouvoir des meilleures pratiques de recyclage auprès de vos collègues ne sollicitera de votre part qu'un minimum d'efforts et d'engagement mais entraînera, en contrepartie, un changement important et durable. Il se peut que vous n'en constatiez pas tout de suite les résultats. Comme dans toute entreprise, vous devrez persister et demeurer optimiste afin de parvenir à votre but.

## **9 – Considérez l'impact de votre travail sur l'environnement**

Si votre travail est susceptible d'avoir des répercussions sur l'environnement, alors le système de gestion de l'environnement (SGE) de Santé Canada et la directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes sont deux outils que vous devriez connaître.

Le SGE offre un cadre et précise les exigences pour réduire au minimum les effets nocifs sur l'environnement des activités de Santé Canada. Le Ministère a relevé 18 éléments opérationnels devant faire l'objet d'une gestion environnementale; cela comprend la gestion des dépôts de déchets dangereux, des parcs de véhicules automobiles et de l'approvisionnement écologique. Pour bien gérer ces éléments, Santé Canada a adopté la norme ISO 14001 de gestion de l'environnement, une série de principes de gestion internationalement reconnue. Si vous gérez un ou plusieurs dossiers environnementaux de Santé Canada, vous pouvez visiter le site <http://www.iso.ch> pour vous familiariser avec la norme, puis faire une analyse d'écart entre ce que vous devriez avoir en place, selon ce que prévoit la norme, et ce qui existe dans les faits. Vous pouvez également demander conseil à la Division des systèmes de gestion de l'environnement, de la Direction générale des services de gestion.

Il faut réaliser une évaluation environnementale stratégique (EES) si une proposition de politique, de plan ou de programme est soumise à l'approbation d'un ministre et si la mise en œuvre de cette proposition peut avoir d'importants effets, positifs ou négatifs, sur l'environnement. L'EES a pour but d'intégrer les facteurs environnementaux à l'élaboration des politiques publiques. Par le truchement d'une EES, il est possible de tenir compte des facteurs environnementaux dès que le moment s'y prête, tout comme c'est le cas pour les facteurs sociaux, culturels et économiques. Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet des EES au site [http://www.ceaa-acee.gc.ca/016/index\\_f.htm](http://www.ceaa-acee.gc.ca/016/index_f.htm).

Si votre travail a des incidences plus mineures sur l'environnement, le cours EetDD en ligne offre une foule de conseils sensés sur la façon de réduire l'impact sur l'environnement d'opérations typiques.

## **10 – Partagez vos expériences avec d'autres pour aider le développement durable à décoller**

La réussite du développement durable au sein du gouvernement et de la société canadienne dépend de l'engagement d'une foule de gens et d'organisations. En intégrant le développement durable à vos activités professionnelles et domestiques, vous pouvez travailler à l'édification d'un avenir plus durable. Partagez vos idées de développement durable et vos expériences en la matière avec votre famille, vos amis, vos collègues et, surtout, le BDD. Vous pouvez faire une différence personnelle et professionnelle. Il vous revient en partie de jouer le rôle « d'ambassadeur du développement durable » et d'inspirer les autres à

## **Chapeau au développement durable – La mise en commun de l'expertise**

**Un employé de Santé Canada et ardent défenseur du transport actif a bénévolement présenté un dîner-causerie aux employés durant la Semaine canadienne de l'environnement 2003. Les gens y ont assisté en grand nombre, prenant ainsi connaissance des avantages pour l'environnement et la santé du transport actif. L'animateur a présenté de l'information détaillée pour aider les employés qui commençaient tout juste à faire du vélo, du patin à roues alignées et de la marche à se sentir plus à l'aise sur la route. Les employés ont soulevé une foule de sujets, de questions et de préoccupations durant la discussion qui a suivi la présentation. Voilà un exemple formidable d'une façon pour les employés de partager leur savoir et leurs connaissances avec autrui, d'encourager l'action individuelle pour améliorer la santé collective et de réduire au minimum notre impact sur l'environnement naturel.**

entreprendre leurs propres initiatives. Écrivez par courriel au BDD à [osd@hc-sc.gc.ca](mailto:osd@hc-sc.gc.ca) ou au coordonnateur du développement durable de votre direction générale ou de votre région pour faire part de vos expériences et suggérer des façons pour nous de poursuivre sur notre lancée.

Suivez ces 10 étapes et vos efforts de développement durable ne sauraient tarder à porter fruit.

## **Foire aux questions**

Les réponses à ces questions fréquemment posées pourraient répondre aux vôtres ou vous aider à répondre à celles du public ou d'autres employés de Santé Canada.

**Q. À titre d'analyste des politiques, de planificateur ou d'agent de programme, où puis-je avoir le plus d'impact sur le développement durable?**

R. Chaque employé a l'occasion et la responsabilité d'intégrer le développement durable à son travail. L'impact précis que vous pourriez exercer dépend largement de votre rôle au sein du Ministère. Pour déterminer vos domaines d'impact potentiels, vous devriez d'abord évaluer les incidences environnementales, sociales, culturelles et économiques des principales activités de votre

poste. Cela devrait vous permettre de mieux comprendre votre apport global au Ministère et les avenues d'intégration du développement durable qui vous sont offertes. Des outils personnalisés tels que la lentille du développement durable sont mis à votre disposition pour veiller à ce que vous sachiez comment intégrer le développement durable à vos plans, politiques et programmes. Un examen approfondi de la présente stratégie vous aidera à déterminer le rôle que vous pourriez jouer pour aider le Ministère à réaliser ses objectifs.

**Q. Où commencer?**

R. Chacun peut intégrer le développement durable à ses activités, qu'il s'agisse de vastes exercices de planification opérationnelle, de la préparation de plans de travail personnels ou de la formulation d'objectifs de formation. Et comme vos gestionnaires cherchent également des moyens d'intégrer le développement durable, assurez-vous de discuter de vos idées et de vos suggestions avec eux. Sitôt engagé sur la voie du progrès, il est important de se fixer des objectifs réalistes. Il est facile avec un nouveau concept, quel qu'il soit, de se laisser décourager si les résultats tardent à se manifester, mais le développement durable est un objectif à long terme, une mission de longue haleine. Le fait de vous fixer des objectifs réalistes et de mesurer vos progrès vous permettra de suivre votre progression et de savoir où intervenir plus à fond. Certains des exemples de réussite du développement durable ponctuant la présente stratégie décrivent des moyens pratiques et réalisables de commencer à incorporer le développement durable à votre vie professionnelle et personnelle.



**Q. *Que font les autres ministères fédéraux et quelle place Santé Canada occupe-t-il?***

R. Tous les trois ans, 25 ministères fédéraux doivent déposer une stratégie de développement durable au Parlement; quatre autres organisations ont volontairement élaboré et déposé de telles stratégies. Le Commissaire à l'environnement et au développement durable a produit des documents pour favoriser la concordance entre les objectifs des stratégies de développement durable des ministères fédéraux. De nombreux projets sont en cours afin d'accentuer les communications et d'améliorer la gestion horizontale entre les ministères, d'où la participation active de Santé Canada à un réseau interministériel sur les stratégies de développement durable. Notre ministère s'attache aussi le plus possible à arrimer ses efforts aux initiatives de développement durable d'autres ministères fédéraux. Consultez les pages 39 à 41 pour voir la place que Santé Canada occupe sur les scènes fédérale, nationale et internationale au chapitre du développement durable.

**Q. *Où puis-je me renseigner davantage?***

R. Le BDD est responsable de déployer chacune des stratégies de développement durable et de faire rapport sur celles-ci et il possède une mine de renseignements sur la question. Les directions générales, les régions et l'ARLA emploient chacune un coordonnateur du développement durable qui assure la liaison entre tous les autres secteurs du Ministère et le sien. Il appartient à ces coordonnateurs de s'occuper des dossiers propres à leur direction générale ou région ou à l'ARLA et de promouvoir le développement durable. Pour connaître l'identité du coordonnateur de votre direction générale ou région, communiquez avec le BDD. Ressource précieuse, ces collègues ont de nombreux outils pour vous aider à intégrer le développement durable à votre travail. Vous pouvez élargir vos horizons du développement durable en visitant le site Web du BDD à <http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/bdd/publication/annb3.htm> ou le site Web du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) à <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/environnement.html>. Vous trouverez d'autres ressources en ligne formidables sur le développement durable à l'annexe C.

**Q. *Comment puis-je intégrer le développement durable à mes activités domestiques et communautaires?***

R. Il y a de nombreux moyens simples d'intégrer le développement durable à l'extérieur du travail. Il peut s'agir de petits gestes, comme choisir d'acheter des sacs de toile au lieu d'utiliser des sacs de plastique pour faire ses provisions, ou d'actes plus grands, comme établir une zone anti-ralenti à l'extérieur d'une école de quartier afin d'améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions des véhicules. Des conseils sur la façon d'intégrer le développement durable au foyer et dans la communauté vous sont prodigués tout au long de la présente stratégie. L'innovation est au cœur de la réussite de ces conseils et d'innombrables autres. Un premier et solide pas à franchir est d'analyser sa communauté pour déterminer les dossiers ou domaines particuliers où des améliorations seraient nécessaires. Votre communauté a-t-elle un problème d'itinérance? Faut-il y régler des problèmes de qualité de l'air? L'économie locale est-elle prospère ou moribonde? Vous jouirez d'avantages personnels et communautaires à répondre à des besoins proches et cela vous permettra d'être fier du milieu où vous vivez.

**Q. *Y a-t-il un guide pour m'aider à mettre en œuvre le développement durable?***

R. La présente stratégie se veut un guide complet et convivial de mise en œuvre du développement durable à l'intention des employés. Elle peut servir d'outil éducatif puisqu'elle donne de l'information et des renseignements de base sur le développement durable et qu'elle offre des conseils et des suggestions sur la façon d'intégrer le développement durable à notre travail à Santé Canada et à notre vie hors de ses murs. Hormis les ressources précieuses qu'elle offre, elle décrit également les engagements ministériels en matière de développement durable suivant le thème et l'objectif. Non seulement cela vous permet-il de repérer les engagements de l'ensemble



du Ministère, mais également de déterminer votre rôle en regard de chaque objectif et de décider quoi faire pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable de Santé Canada.

Vous trouverez de l'information générale sur la promotion du développement durable dans le guide

en ligne de Santé Canada sur le développement durable à <http://www.hc-sc.gc.ca/esd>. Le site Web, accessible à tous les employés de Santé Canada, renferme de l'information sur toutes sortes d'aspects de notre travail au Ministère.

**Q. *Quel est le plus grand défi en matière de développement durable à Santé Canada?***

R. Le plus grand défi du Ministère en développement durable est celui de communiquer et de faire comprendre le besoin de travailler ensemble à un but commun. Compte tenu de la diversité des postes et des fonctions de la communauté professionnelle qu'est la nôtre, il n'est pas facile de rallier les employés à une même cause. Bien communiquer le développement durable aux gens est essentiel, car ce concept ne leur est pas intimement familier, et l'éducation et la sensibilisation en facilitent l'intégration. Le Ministère ne tient pas seulement à ce que ses employés s'acquittent machinalement de leurs tâches de développement durable, mais également à ce que chacun comprenne l'importance de le faire. Il travaille continuellement à relever ce défi en faisant des présentations à des cadres supérieurs, à des groupes de travail et aux nouveaux employés. Santé Canada a pris d'autres engagements en matière de communication et de sensibilisation aux thèmes 2 et 3 (pages 29 à 36) de la présente stratégie.

**Q. *Quels mécanismes de soutien Santé Canada a-t-il institués pour faciliter la planification et la mise en œuvre du développement durable au sein du Ministère?***

R. Santé Canada a signifié son attachement au développement durable en créant le BDD en 1999 pour coordonner ses activités en la matière. L'un des principaux tremplins de promotion du programme d'action en développement durable au sein du Ministère aura été la création de postes de coordonnateur du développement durable dans les directions générales, les régions et l'ARLA. Ces coordonnateurs sont responsables des activités de développement durable au sein de leur organisation et de distribuer le matériel d'éducation et de sensibilisation. Ils sont également responsables de suivre et de signaler les progrès accomplis dans l'atteinte des cibles du BDD. Puisque bon nombre des programmes de Santé Canada se donnent à l'échelle régionale, le travail des coordonnateurs du développement durable est indispensable pour couvrir le Ministère dans ses moindres recoins et pour voir à ce que chaque employé ait accès à une personne-ressource en développement durable. Le Groupe de travail sur le développement durable (GTDD) de Santé Canada, auquel siègent des représentants de chaque direction générale et région et de l'ARLA, oriente les activités en développement durable du Ministère. Le GTDD se réunit tous les mois pour discuter de nouvelles initiatives, rendre compte des progrès accomplis dans la poursuite des engagements en matière de développement durable et s'attaquer aux défis qui lui sont présentés.



## Relever les défis du développement durable

Il ne fait aucun doute que même les employés déjà sensibilisés au développement durable pourraient éprouver certaines difficultés à implanter ce concept dans leur milieu de travail. Les réponses suivantes peuvent vous aider à surmonter les obstacles susceptibles de se dresser sur votre chemin lorsque vous tentez d'intégrer le développement durable à votre travail à Santé Canada et suggèrent des moyens et des ressources sur la façon d'en venir à bout.

### « Comment les initiatives de développement durable peuvent-elles m'aider à économiser des ressources à long terme? »

Nous reconnaissons que la mission de Santé Canada d'aider les gens à maintenir et à améliorer leur santé exige souvent d'utiliser au maximum les ressources en argent, en temps et en personnel du Ministère pour s'occuper des dossiers pressants. Mais à long terme, la mise en œuvre du développement durable peut générer des économies! Par exemple, à produire moins de déchets, vous réduirez les frais de collecte et d'élimination tout en conservant l'espace consacré à l'enfouissement et en protégeant nos ressources naturelles pour que les générations futures puissent subvenir à leurs propres besoins.

Penser « développement durable » dès le début de la planification d'une politique ou d'un programme peut en améliorer l'efficacité et réduire le temps consacré à remanier de telles politiques et de tels programmes. Il est possible d'intégrer le développement durable à la plupart des politiques, plans, projets ou décisions. À tenir compte des impacts environnementaux, sociaux, culturels et économiques, peut-être avez-vous déjà intégré les principes du développement durable sans vous en rendre compte.

Faire preuve d'inventivité et se consacrer à un objectif commun sont deux exigences du développement durable qui ne requièrent ni l'une ni l'autre de ressources pécuniaires. L'ajout du développement durable à la liste de vos facteurs à pondérer pourrait vous offrir de nouvelles solutions à de vieux problèmes. Nous voudrions qu'en bout de ligne, ces démarches deviennent un réflexe et une composante *de facto* de processus complets de planification, de décision et de gestion moderne à Santé Canada.

### « Mon travail à Santé Canada ne semble pas avoir d'impact sur le développement durable. »

Si vous ne travaillez pas directement à l'élaboration de politiques, à la planification ou à la prestation de programmes, il n'empêche que vous avez un impact significatif sur le développement durable et le succès de Santé Canada à cet égard. Tous les employés de Santé Canada ont un rôle à jouer pour comprendre le lien entre leur travail et l'impact qu'ils exercent sur le développement durable. La première chose à faire pour savoir où intégrer le développement durable dans votre travail est de prendre un recul par rapport à votre routine quotidienne et d'analyser vos fonctions et vos activités au sein du Ministère. Vous pouvez intégrer positivement

### Chapeau au développement durable – Le pouvoir d'achat écologique

**La déréglementation de l'hydroélectricité et la fluctuation des prix de l'énergie en Alberta ont amené Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à conclure un contrat de cinq ans avec le fournisseur de services énergétiques ENMAX en 2001. Ce contrat garantit un tarif d'électricité fixe à 10 ministères fédéraux, y compris Santé Canada, ayant pignon sur rue dans la province. Ce contrat se démarque par la concession qu'on y fait de fournir à chaque ministère 35 % d'énergie « verte », y compris de l'énergie tirée de la biomasse, de l'énergie électrosolaire, de l'énergie provenant de petites centrales hydroélectriques, de l'énergie éolienne et de l'énergie tirée de gaz d'enfouissement. De telles formes d'énergie ne sont pas toujours bon marché, surtout au début, mais elles entraînent souvent des économies à long terme. Elles permettent surtout d'atténuer les effets sur l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.**

le développement durable à beaucoup de vos décisions, qu'il s'agisse de faire des achats, d'imprimer ou non recto verso, de classer des documents, de verser votre café du matin dans un type de tasse plutôt qu'un autre, etc. Si vous n'êtes pas tout à fait certain du rôle que vous jouez dans le cheminement de Santé Canada vers le développement durable, les coordonnateurs des directions générales et des régions ainsi que le BDD pourront vous aider à le déterminer. Pour plus de renseignements sur les facteurs clés, jetez un coup d'œil au cours *Web EetDD en ligne – Votre guide de mise en œuvre pour le DD et le SGE*. Vous pouvez adapter ce cours à vos principales responsabilités professionnelles et le suivre à votre rythme.

**« Le Ministère a tellement de priorités qu'il est difficile de donner préséance au développement durable. »**

S'il semble figurer parmi les nombreuses priorités se disputant ressources et notoriété, le développement durable n'en est pas moins un élément inhérent à bon nombre d'entre elles. En intégrant des priorités telles que la gestion du risque, la fonction de contrôleur moderne et la santé en milieu de travail, vous attaquez indirectement à beaucoup d'enjeux clés du développement durable. Toutes ces priorités sont tournées vers l'avenir et sont des concepts généraux que l'on peut aborder sous divers angles. Intégrer le développement durable à vos fonctions en matière de politiques, de planification et de programmes vous aidera à comprendre le rôle que joue le développement durable dans l'univers de Santé Canada. Du coup, vous serez également mieux outillé pour aborder globalement les autres priorités du Ministère.

**« Mon gestionnaire et mes collègues ont besoin d'aide pour comprendre l'importance du développement durable ».**

Pour surmonter ce défi, nous vous encourageons à utiliser le matériel éducatif et promotionnel à l'appui conçu à cette fin. Le coordonnateur de votre direction générale, de votre région ou de l'ARLA ainsi que le BDD de Santé Canada peuvent aussi vous aider en vous brossant une perspective ministérielle et en vous expliquant la place de votre organisation au sein du Ministère.

À ces ressources s'ajoute l'appui des cadres supérieurs de Santé Canada au développement durable. La politique de développement durable du Ministère précise que : « Les directeurs généraux sont responsables d'examiner les politiques, les plans et les programmes dans leur domaine de responsabilité, afin de veiller à ce qu'ils aient été élaborés en tenant bien compte des principes et des pratiques du développement durable ». Peut-être votre gestionnaire sera-t-il plus à l'aise d'envisager des moyens d'intégrer le développement durable aux activités de votre organisation si vous lui fournissez cette information.







# Deuxième partie

## Le plan de la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada

### Élaborer la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada

Lorsqu'il a formulé les engagements de sa troisième stratégie de développement durable, Santé Canada a revu les cibles de sa Stratégie de développement durable 2000. Il tenait à ce que cette troisième stratégie se fonde sur les réussites et les progrès de la version 2000. Pour s'aider à fixer les cibles de sa troisième stratégie de développement durable, le Ministère a préparé un document d'orientation et l'a fourni à ses coordonnateurs du développement durable et à leurs groupes de travail. Le document renfermait de l'information contextuelle sur le développement durable et décrivait les étapes à suivre pour élaborer les cibles. L'un des volets importants du document d'orientation était un exercice visant à faciliter l'établissement de cibles :

- innovatrices;
- concordant avec les priorités ministérielles et fédérales;
- donnant une stratégie bien équilibrée tenant compte des trois piliers du développement durable;
- priorisées à l'échelle de la direction générale et de la région;
- accompagnées de plans de travail;
- assorties des ressources nécessaires à leur atteinte.

La tenue de plusieurs séances de planification avec le BDD et l'ensemble des coordonnateurs du développement durable des directions générales, des régions et de l'ARLA ont aidé à faire progresser les discussions, à déloger d'éventuels obstacles au progrès et à déterminer les domaines d'intervention prioritaires.

La haute direction est intervenue activement tout au long du processus d'élaboration de la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada, donnant les grandes orientations pour établir les balises, les domaines d'intervention prioritaires et la détermination de liens. Ces conseils ont été un atout essentiel du processus d'élaboration. Le comité directeur de la haute direction de Santé Canada a joué un rôle fondamental dans la décision de conserver les mêmes thèmes d'avenir que ceux de la stratégie précédente. Cela assure la continuité des stratégies et démontre la volonté ferme de Santé Canada de récolter les fruits à long terme du développement durable.



## Les engagements de Santé Canada

La stratégie de développement durable de Santé Canada est un document stratégique conçu pour mobiliser le changement au sein du Ministère en mettant l'accent sur les domaines où nous pourrions faire une différence importante par notre façon d'offrir nos programmes et services, de prendre nos décisions et de gérer nos opérations. La présente stratégie ne se veut pas un répertoire complet des activités ministérielles à l'appui du développement durable.

Il s'agit plutôt d'un outil de changement progressif décrivant le plan exhaustif que nous avons préparé pour intervenir là où le Ministère peut avoir le plus d'impact et obtenir les résultats les plus concrets.

Il est important de reconnaître que les principaux enjeux du Ministère en la matière sont demeurés les mêmes au fil des stratégies; cependant, la démarche suivie pour les aborder a profondément changé. La troisième partie de la présente stratégie décrit les différences entre les démarches suivies pour la troisième stratégie et les précédentes.

Les thèmes abordés dans la présente stratégie de développement durable recourent les secteurs d'activité du Ministère, facilitant l'intégration horizontale du développement durable aux activités ministérielles. Le but de la présente stratégie est de fournir des outils pour faciliter la transformation de nos façons de faire notre travail quotidien plutôt que d'imposer subitement de nouvelles méthodes de travail. Nos objectifs et nos cibles – qui, conjuguées, forment nos engagements – mettent l'accent sur des engagements de grande portée qui influenceront sur l'orientation stratégique à long terme du Ministère et provoqueront un changement durable et constructif. Les engagements de la stratégie portent sur les principaux dossiers de développement durable relevant du mandat de Santé Canada, qu'il s'agisse de s'occuper de la qualité de l'eau de concert avec nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, d'améliorer la viabilité du système de santé des Premières nations et des Inuits, de préparer du matériel de formation à l'intention des employés ou, encore, de prévenir la pollution consécutive à nos opérations.

Ces engagements ont été formulés en fonction des ressources dont dispose Santé Canada et des priorités ministérielles et fédérales en matière de développement durable. Par conséquent, peut-être faudra-t-il les ajuster si les ressources disponibles et les priorités changeaient en cours de stratégie. La stratégie fera donc l'objet d'une évaluation annuelle pour veiller à ce que les cibles demeurent fidèles à ces priorités et répondent à des situations ou à des événements à plus vaste échelle, nationale ou internationale.



## Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains

La santé des environnements sociaux et physiques est un facteur clé du maintien et de l'amélioration de l'état de santé des Canadiens. La qualité de l'eau et de l'air, les changements climatiques, la gestion des pesticides, l'innocuité des produits de santé et des aliments, l'accès aux soins de santé de même que les niveaux d'activité physique sont tous autant des facteurs influant sur notre état général de santé et de bien-être. Il s'agit de questions d'envergure, si bien que l'atteinte des cibles afférentes exige que nous collaborions et que nous coopérions continuellement avec nos partenaires et les intervenants afin de progresser davantage. Conformément au dessein à long terme du développement durable, les cibles rattachées à ce premier thème sont tournées vers l'avenir et dépassent dans le temps la durée de la présente stratégie.

### Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains

#### Objectif 1.1

**Santé Canada s'engage à renforcer les partenariats dans les domaines de la santé, de l'environnement et du développement durable afin de contribuer à l'émergence d'environnements plus sains ainsi que d'aliments et de produits plus sûrs pour les Canadiens.**

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.1.1</b> Santé Canada continuera à formuler les <i>Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada</i>, la source de toutes les exigences relatives à l'eau potable au Canada. En partenariat avec les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé et de l'Environnement, Santé Canada mettra au point une approche intégrée, de la source au robinet, pour la qualité de l'eau potable au Canada. Cette approche à barrières multiples intégrera des éléments, comme les <i>Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada</i> en voie d'élaboration ainsi que d'autres éléments existants pour veiller à ce que l'ensemble des Canadiens aient accès à de l'eau potable propre, salubre et fiable.</p>	<p>Au chapitre de la consommation d'eau, les Canadiens arrivent au deuxième rang. Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il est extrêmement important que les futures générations de Canadiens puissent continuer à s'approvisionner en eau propre, salubre et sûre dans les régions urbaines, rurales, éloignées ou autochtones. En tant que responsable de l'élaboration des <i>Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada</i>, Santé Canada joue un rôle crucial dans la lutte contre les risques que fait planer sur la santé des Canadiens la contamination de l'eau potable, y compris les problèmes de contamination naissants tels que ceux posés par les produits pharmaceutiques et d'hygiène personnelle et les substances perturbatrices du système endocrinien.</p>	<p>Les risques pour la santé et l'environnement seront réduits grâce à la création ou au renouvellement de politiques, de programmes ou de mesures de contrôle.</p>

## Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains (suite)

### Objectif 1.1

Santé Canada s'engage à renforcer les partenariats dans les domaines de la santé, de l'environnement et du développement durable afin de contribuer à l'émergence d'environnements plus sains ainsi que d'aliments et de produits plus sûrs pour les Canadiens.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.1.2</b> Santé Canada travaillera avec d'autres ministères fédéraux à dresser un cadre de conformité pour la qualité de l'eau potable dans les secteurs de compétence fédérale.</p>	<p>Il faut conseiller les ministères fédéraux sur la façon de se conformer aux <i>Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada</i> et aux éléments essentiels des programmes de la qualité de l'eau potable (comme la formation des opérateurs et la fréquence de surveillance).</p>	<p>Les risques pour la santé et l'environnement seront réduits grâce à la création ou au renouvellement de politiques, de programmes ou de mesures de contrôle.</p>
<p><b>Cible 1.1.3</b> Santé Canada, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, réduira la pollution atmosphérique transfrontalière en lançant des projets pilotes qui multiplieront les possibilités de gestion concertée de la qualité de l'air entre les États-Unis et le Canada. Deux projets pilotes sur les bassins d'air dans le bassin de Georgia/Puget Sound et le bassin des Grands Lacs exploreront les effets sur la santé humaine de la pollution de l'air et feront des études pour éclairer les stratégies sur les bassins d'air et les mesures de gestion visant à améliorer la qualité de l'air.</p> <p>Des efforts seront également entrepris pour sensibiliser les Canadiens aux liens entre la qualité de l'air et la santé humaine et leur donner les moyens de protéger leur santé en réduisant les émissions.</p>	<p>Les polluants provenant de la combustion de combustibles fossiles par les véhicules, les maisons et les centrales électriques et pour les fonderies et les procédés industriels nuisent à la qualité de l'air. La pollution atmosphérique est une question de santé très préoccupante, surtout pour les personnes âgées, les enfants et les personnes souffrant de problèmes cardiaques et pulmonaires. Santé Canada sait qu'améliorer la qualité de l'air aura des bienfaits significatifs et immédiats pour la santé de tous les Canadiens et s'engage à travailler avec ses partenaires nationaux et internationaux à ce dossier important. Sa détermination à forger des relations avec les ministères fédéraux américains est essentielle, car la problématique de la qualité de l'air ne se restreint pas aux frontières politiques.</p> <p>Offrir de l'information aux Canadiens sur les liens entre la qualité de l'air et la santé humaine leur donnera le pouvoir d'agir en conséquence pour réduire leur exposition et les risques à leur santé.</p>	<p>Les risques pour la santé et l'environnement seront réduits grâce à la création ou au renouvellement de politiques, de programmes ou de mesures de contrôle.</p>



## Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains (suite)

### Objectif 1.1

Santé Canada s'engage à renforcer les partenariats dans les domaines de la santé, de l'environnement et du développement durable afin de contribuer à l'émergence d'environnements plus sains ainsi que d'aliments et de produits plus sûrs pour les Canadiens.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.1.4</b> Santé Canada collaborera avec d'autres partenaires à mesurer les impacts des changements climatiques sur la santé et le bien-être de l'être humain et il étudiera et mettra au point des méthodes de planification et de mise en œuvre de l'adaptation dans le cadre du Plan du Canada sur les changements climatiques.</p>	<p>Le rôle de Santé Canada est de comprendre les effets prévus des changements climatiques sur la santé humaine et de travailler avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur bénévole et d'autres intervenants; à mieux faire connaître les effets potentiels des changements climatiques et à mettre au point des mesures pour s'attaquer à ces préoccupations. En collaboration avec ces partenaires, le Ministère a dégagé plusieurs dimensions des changements climatiques susceptibles d'accroître les risques à la santé, en l'occurrence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la multiplication des problèmes de pollution atmosphérique, comme les épisodes de smog;</li> <li>• les effets des vagues de chaleur sur la santé;</li> <li>• la contamination d'origine hydrique et alimentaire;</li> <li>• les maladies à transmission vectorielle;</li> <li>• l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique;</li> <li>• les phénomènes météorologiques extrêmes, y compris les tempêtes, les incendies de forêt et les inondations.</li> </ul> <p>Certains segments de la population canadienne, comme les enfants, les personnes âgées, les pauvres, les malades chroniques et les résidents du Nord, sont plus vulnérables à ces phénomènes. Mieux connaître les liens entre ces événements, les changements climatiques et leur incidence sur la santé permettra aux communautés, au secteur de la santé publique, aux gouvernements et aux Canadiens d'en prévoir les effets et, dans certains cas, de les atténuer.</p>	<p>Les risques pour la santé et l'environnement seront réduits grâce à la création ou au renouvellement de politiques, de programmes ou de mesures de contrôle.</p>

## Thème 1 : Favoriser la création d’environnements sociaux et physiques sains (suite)

### Objectif 1.1

Santé Canada s’engage à renforcer les partenariats dans les domaines de la santé, de l’environnement et du développement durable afin de contribuer à l’émergence d’environnements plus sains ainsi que d’aliments et de produits plus sûrs pour les Canadiens.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.1.5</b> Santé Canada travaillera en collaboration avec des intervenants afin de formuler ou d’actualiser les lignes directrices et les normes à fondement scientifique pour améliorer la sécurité de l’approvisionnement alimentaire et réduire les maladies d’origine alimentaire. À cette fin, Santé Canada participera également à des initiatives ayant pour but d’améliorer la transparence du système de réglementation et de sensibiliser le public aux questions de sécurité alimentaire.</p>	<p>Santé Canada est responsable d’établir les normes et les politiques nécessaires pour assurer l’innocuité de tous les aliments, y compris les aliments nouveaux entrant sur le marché canadien. Devant l’inquiétude grandissante des gens face aux problèmes de sécurité alimentaire et la demande croissante d’information permettant de faire des choix éclairés à la lumière des conséquences pour la santé, nous cherchons à formuler des normes et des lignes directrices pour assurer l’innocuité et la qualité nutritionnelle des aliments disponibles au Canada. Santé Canada est résolu à maintenir et à améliorer la santé des Canadiens au moyen de politiques et de programmes à fondement scientifique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.</p>	<p>Les risques pour la santé et l’environnement seront réduits grâce à la création ou au renouvellement de politiques, de programmes ou de mesures de contrôle.</p>



## Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains (suite)

### Objectif 1.1

Santé Canada s'engage à renforcer les partenariats dans les domaines de la santé, de l'environnement et du développement durable afin de contribuer à l'émergence d'environnements plus sains ainsi que d'aliments et de produits plus sûrs pour les Canadiens.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.1.6</b> Santé Canada aidera à prévenir l'exploitation des espèces florales et fauniques utilisées à des fins médicinales. Qui plus est, le Ministère améliorera l'accès aux produits de santé et s'assurera que les substances nouvelles contenues dans les produits réglementés par la <i>Loi sur les aliments et drogues</i> respectent les critères d'évaluation environnementale énoncés dans le <i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles</i> en application de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)</i>.</p>	<p>De nombreux produits thérapeutiques renferment des substances biologiques et chimiques. Dans le but de prévenir l'exploitation et la perte de la biodiversité des espèces florales et fauniques utilisées à des fins médicinales, Santé Canada n'approuvera que des produits de santé naturels ne renfermant aucune espèce énumérée aux annexes I et II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. De plus, par suite de la conclusion d'un protocole d'entente avec Environnement Canada, Santé Canada déploie des efforts pour veiller à ce que les substances nouvelles contenues dans les produits réglementés par la <i>Loi sur les aliments et drogues</i> respectent les critères d'évaluation environnementale énoncés dans le <i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles</i> en application de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)</i>.</p>	<p>Les risques pour la santé et l'environnement seront réduits grâce à la création ou au renouvellement de politiques, de programmes ou de mesures de contrôle.</p>

## Thème 1 : Favoriser la création d’environnements sociaux et physiques sains (suite)

### Objectif 1.1

Santé Canada s’engage à renforcer les partenariats dans les domaines de la santé, de l’environnement et du développement durable afin de contribuer à l’émergence d’environnements plus sains ainsi que d’aliments et de produits plus sûrs pour les Canadiens.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.1.7</b> Santé Canada améliorera la démarche qu’il suit pour prendre des décisions réglementaires sur les produits antiparasitaires. Il donnera notamment accès à des produits plus sûrs et fournira de l’information sur les produits antiparasitaires et sur les pratiques durables de lutte antiparasitaire.</p>	<p>Le processus qu’utilise le Canada pour réglementer les produits antiparasitaires doit être un régime de réglementation responsable, efficace et viable. Le public et les intervenants ont besoin d’information supplémentaire sur les produits antiparasitaires et d’un accès à des stratégies de gestion de lutte antiparasitaire pour être d’actifs protecteurs de la santé et de la sécurité humaines ainsi que de l’environnement. Santé Canada a également besoin de processus modernes pour réduire continuellement au minimum les risques que les produits antiparasitaires font planer sur la santé et l’environnement. La nouvelle <i>Loi sur les produits antiparasitaires (LPA)</i> de même que le règlement et les processus qui l’accompagnent vont l’aider à répondre à ce besoin. La nouvelle LPA reformera la réglementation sur l’usage des pesticides et coulera de solides bases législatives qui serviront à édifier un meilleur système de réglementation des produits antiparasitaires au Canada et à soutenir le développement durable.</p>	<p>Les risques pour la santé et l’environnement seront réduits grâce à la création ou au renouvellement de politiques, de programmes ou de mesures de contrôle.</p>





## Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains (suite)

### Objectif 1.2

Santé Canada s'engage à assurer la prestation conjointe de services de promotion de la santé, de prévention de la maladie et de soins de santé pour les Premières nations et les Inuits.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.2.1</b> Santé Canada travaillera en collaboration avec les Premières nations et les Inuits de même qu'avec les provinces et les territoires à mieux intégrer les services de santé pour assurer aux Premières nations et aux Inuits un système durable et homogène de services de santé.</p>	<p>Environ 735 000 Indiens inscrits, Inuits admissibles et Innus vivent au Canada. L'état de santé des Premières nations et des Inuits demeure nettement inférieur à la moyenne canadienne malgré une forte augmentation de l'espérance de vie et un recul marqué de la mortalité infantile ces 20 dernières années. Afin de réduire cet écart, Santé Canada travaille avec tous les intervenants disponibles à faire preuve de leadership et à assurer la durabilité du système de santé des Premières nations et des Inuits. L'initiative de durabilité est née du besoin de favoriser l'obtention de meilleurs résultats pour la santé des Premières nations et des Inuits en facilitant l'accès à des soins de santé de qualité, à une infrastructure de santé publique et à des services de traitement et de réadaptation. Ses principes directeurs sont de veiller à ce que les Premières nations et les Inuits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• reçoivent des services de santé de façon homogène par l'intégration des programmes fédéraux et provinciaux/territoriaux;</li> <li>• aient accès à des services de santé comparables à ceux du reste de la population habitant de semblables lieux géographiques;</li> <li>• reçoivent de l'aide pour jouer un rôle actif dans la planification et la prestation de leurs services de santé.</li> </ul>	<p>La santé des Premières nations et des Inuits s'améliorera et les écarts entre leur état de santé et celui de l'ensemble de la population canadienne s'amenuiseront.</p>

## Thème 1 : Favoriser la création d'environnements sociaux et physiques sains (suite)

### Objectif 1.3

Santé Canada s'engage à renforcer les partenariats avec d'autres ministères fédéraux et les ONG en vue de contribuer aux efforts déployés pour améliorer la santé de la population.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 1.3.1</b> Santé Canada s'attachera à promouvoir la sensibilisation et l'engagement des Canadiens face aux modes de transport actifs (tels que la marche, la bicyclette et le patin à roues alignées) dans le cadre d'un volet important de stratégies intégrées variées visant à accroître les niveaux d'activité physique et à améliorer la santé des Canadiens. En partenariat avec d'autres ministères et des organismes fédéraux, Santé Canada appuiera l'Étude nationale sur le transport actif et fournira un soutien aux forums et ateliers à l'échelle régionale dans ce domaine.</p>	<p>Près des deux tiers des Canadiens ont un mode de vie dangereusement inactif, ce qui menace leur santé et augmente les risques de maladie chronique, d'incapacité et de décès précoce. Un mode de transport actif améliore la santé par le truchement de l'activité physique en plus de réduire la pollution de l'air et le coût du transport. De plus, un mode de transport actif fournit des choix accessibles et abordables de transport et favorise également l'interaction communautaire. Le transport actif est un volet important des transports durables. Il s'agit également d'une mesure importante permettant d'atteindre la cible fixée par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux pour ce qui a trait à l'augmentation des niveaux d'activité physique des Canadiens de dix points de pourcentage dans chaque province et territoire d'ici 2010.</p> <p>La planification du transport actif au quotidien peut générer des avantages économiques du simple fait que l'utilisation des espaces physiques et des moyens de transport est plus efficace. Les installations conçues pour les piétons et les cyclistes augmentent l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services sociaux et peut également réduire la peur de la criminalité puisque les modes de transport plus actifs font en sorte qu'il y a plus de gens dans les rues. Le tourisme et l'écotourisme peuvent également bénéficier des stratégies visant à construire des infrastructures qui facilitent les transports actifs.</p>	<p>Le niveau d'activité physique des Canadiens augmentera.</p>



## Thème 2 : Intégrer le développement durable aux processus de décision et de gestion du Ministère

Grâce à la prise en considération et à l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux, culturels et économiques, le développement durable favorise l'adoption d'une approche complète, systématique et interdisciplinaire aux processus de décision et de gestion. Pour intégrer la durabilité à toutes les activités ministérielles, l'on doit examiner et, le cas échéant, réviser les politiques, les plans, les programmes et les activités en vigueur afin d'en assurer la concordance avec le développement durable et de veiller à ce que toute nouvelle mesure du genre tienne explicitement compte des principes et des pratiques de celui-ci. Cette intégration harmonieuse du développement durable se traduira par des décisions réfléchies et témoignera de la vision à long terme du développement durable de Santé Canada.

Les cibles du thème 2 décrivent un éventail de stratégies et d'outils d'intégration du développement durable à la culture, aux processus, aux pratiques et aux politiques du Ministère. En intégrant graduellement le développement durable, nous l'assimilons à ce que nous faisons et à notre façon de le faire, élargissant et accentuant ainsi notre impact sur lui.

### Thème 2 : Intégrer le développement durable aux processus de décision et de gestion du Ministère

#### Objectif 2.1

Santé Canada s'engage à intégrer le développement durable à ses processus de décision et de gestion afin de contribuer à la prestation efficace de ses programmes.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 2.1.1</b> Santé Canada améliorera l'intégration des facteurs de développement durable dans son organisation en élaborant un cadre pour cerner les principales activités de planification, activités de suivi et pratiques modernes de gestion auxquelles il serait possible d'incorporer ces facteurs, et il intégrera, s'il y a lieu, le développement durable d'ici le 31 mars 2007.</p>	<p>Bien que Santé Canada ait commencé à intégrer le développement durable à son cycle de planification et de suivi, il y a encore beaucoup à faire de ce côté. L'intégration continue des facteurs de développement durable aux principales activités de planification, activités de suivi et pratiques modernes de gestion continueront à faire de Santé Canada un leader du développement durable au sein du gouvernement fédéral. L'intégration continue de ces concepts permettra aux employés et au public canadien d'accéder à de nombreuses ressources en développement durable.</p>	<p>Le processus de planification, de préparation des rapports et de prise de décisions entourant le développement durable à Santé Canada s'améliorera.</p>

## Thème 2 : Intégrer le développement durable aux processus de décision et de gestion du Ministère (suite)

### Objectif 2.1

Santé Canada s'engage à intégrer le développement durable à ses processus de décision et de gestion afin de contribuer à la prestation efficace de ses programmes.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 2.1.2</b> Santé Canada améliorera l'intégration des facteurs de développement durable à l'intérieur de son organisation en intégrant efficacement, s'il y a lieu, le développement durable à ses politiques, mesures législatives et contrats clés de même qu'en établissant un processus formel pour évaluer cette intégration d'ici le 31 mars 2007.</p>	<p>L'un des pas importants à franchir pour faire du Canada un endroit plus sain et plus équitable est de s'assurer de rendre les principes du développement durable intrinsèques aux politiques, mesures législatives et contrats de Santé Canada. En faisant du développement durable une priorité législative plutôt qu'un concept périphérique à l'élaboration de ses politiques et de ses programmes, Santé Canada s'assurera de faire des progrès importants et mesurables en vue d'améliorer la santé des Canadiens.</p>	<p>Le processus de planification, de préparation des rapports et de prise de décisions entourant le développement durable à Santé Canada s'améliorera.</p>
<p><b>Cible 2.1.3</b> Santé Canada sensibilisera davantage ses employés au développement durable en élaborant et en menant une campagne de marketing social d'ici le 31 mars 2007.</p>	<p>Pour véritablement changer la façon dont il élabore et gère ses programmes et les offre aux Canadiens, Santé Canada doit d'abord changer l'attitude et le comportement de ses employés et l'ensemble de sa culture interne pour en adopter une qui épouse sincèrement les concepts et principes sous-jacents du développement durable. Le marketing social est un moyen éprouvé et efficace d'amener les employés à changer volontairement de comportement et d'attitude pour le bien de la société.</p>	<p>Les employés de Santé Canada seront mieux sensibilisés au développement durable.</p>



## Thème 2 : Intégrer le développement durable aux processus de décision et de gestion du Ministère (suite)

### Objectif 2.1

Santé Canada s'engage à intégrer le développement durable à ses processus de décision et de gestion afin de contribuer à la prestation efficace de ses programmes.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 2.1.4</b> Santé Canada sensibilisera davantage ses employés au développement durable en élaborant et en mettant en œuvre un programme ministériel de formation sur le développement durable qu'il devra offrir à au moins 1 000 de ses employés d'ici le 31 mars 2007.</p>	<p>Un marketing social efficace encouragera les employés à changer volontairement de comportement à et à adhérer aux concepts du développement durable. Étant donné que les employés qui seraient tentés d'adopter les pratiques de développement durable pourraient continuer à se buter à des obstacles, comme ne pas savoir où et comment contribuer efficacement à faire une différence, il incombe à Santé Canada de concevoir et de mettre en œuvre un programme ministériel de formation pour fournir à ses employés les outils et les connaissances nécessaires pour donner concrètement suite à leur intérêt pour le développement durable.</p>	<p>Les employés de Santé Canada seront mieux sensibilisés au développement durable.</p>
<p><b>Cible 2.1.5</b> Santé Canada contribuera à mieux faire connaître le développement durable aux employés fédéraux en préparant et en donnant, en partenariat avec d'autres ministères, des comités fédéraux et des réseaux, un cours interministériel sur le développement durable d'ici le 31 mars 2007.</p>	<p>Le développement durable est un concept relativement disparate, chaque ministère travaillant à l'atteinte de ses propres priorités en la matière. La collaboration interministérielle est essentielle à la prestation d'un cours de formation de qualité qui assure la mise en commun de pratiques exemplaires et leçons d'origines diverses en plus d'optimiser l'utilisation des ressources gouvernementales.</p>	<p>Les employés du gouvernement fédéral seront mieux sensibilisés au développement durable.</p>

### **Thème 3 : Réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère**

Santé Canada assure la garde de plus de 750 immeubles et terrains connexes et loue des locaux dans quelque 250 autres installations au pays. Cela comprend des laboratoires, des centres de santé, des postes de soins infirmiers et des hôpitaux ainsi que des bureaux, des entrepôts et d'autres lieux d'entreposage. Le Ministère gère également un parc national d'environ 540 véhicules.

Comme celles de toute grande organisation, les opérations de Santé Canada – production de déchets solides, achat de biens, consommation d'eau et d'énergie et relâchement de gaz dans l'atmosphère – ont un impact sur le milieu naturel. Elles ont le potentiel d'affecter directement ou indirectement la santé des communautés et des Canadiens. En tant qu'employés de Santé Canada, il est de notre devoir de réduire au minimum les impacts négatifs du Ministère sur l'environnement. Le thème 3 décrit les engagements de Santé Canada à réduire les effets adverses de ses opérations sur le milieu naturel, à adopter une « approche de bon voisinage » et à promouvoir sa responsabilité sociale au sein des communautés par l'entremise de ses installations.



## Thème 3 : Réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère

### Objective 3.1

Santé Canada contribuera à rendre les environnements plus sains et les produits plus sûrs pour les Canadiens en améliorant ses activités et en gérant de manière durable les terrains et les installations qu'il possède.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 3.1.1</b> D'ici mars 2005, ainsi qu'il s'y engage, Santé Canada réalisera une étude d'impact exhaustive et préparera un guide ainsi qu'un plan d'action pour tous ses administrateurs d'installations afin de dégager, de prioriser et de proposer les mesures visant à atténuer cet impact et à y remédier qu'il faudra prendre pour régler les dossiers qui le touchent relativement à l'exploitation et à la gestion durables de ses installations (laboratoires, hôpitaux, centres de soins de santé et locaux loués). Les dossiers abordés dans ce guide et ce plan d'action pourraient inclure sans s'y limiter l'écologisation des opérations gouvernementales et l'adoption d'une « approche de bon voisinage » pour promouvoir notre responsabilité sociale.</p>	<p>Santé Canada est responsable envers les Canadiens de voir à ce que les nombreuses installations publiques dont il est le gardien soient construites, entretenues et gérées de manière responsable sur les plans environnemental, social, culturel et économique. Il y a quelques moyens très pratiques et inventifs de réduire l'empreinte environnementale du Ministère et d'adopter une « approche de bon voisinage ». La façon la plus efficace d'entraîner le changement et de faire une différence dans la gestion des installations ministérielles est de faire une étude en bonne et due forme sur les véritables impacts environnementaux, sociaux et culturels des installations de Santé Canada et de préparer un plan global afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent.</p>	<p>L'impact de Santé Canada sur l'environnement sera mieux compris et des plans seront faits pour l'atténuer.</p>

## Thème 3 : Réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère (suite)

### Objective 3.1

Santé Canada contribuera à rendre les environnements plus sains et les produits plus sûrs pour les Canadiens en améliorant ses activités et en gérant de manière durable les terrains et les installations qu'il possède.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 3.1.2</b> D'ici mars 2006, ainsi qu'il s'y engage, Santé Canada fournira à tous les administrateurs d'installations une formation approfondie sur l'exploitation et la gestion durables de ses installations. La formation reposera sur le guide et le plan d'action ministériels mentionnés à la cible 3.1.1.</p>	<p>Avant d'être en mesure de demander à ses administrateurs d'installations de gérer de manière plus durable, Santé Canada doit leur donner de l'information et de la formation sur ce que cela signifie et la façon d'y parvenir. Le guide et le plan d'action mentionnés à la cible 3.1.1 seront une base solide pour la formation de ces gestionnaires d'installations. Cette formation les renseignera sur les prescriptions législatives et leur donnera des idées pour d'autres projets à l'appui d'opérations durables et des suggestions novatrices véritablement visionnaires. Grâce à cette formation par manuel, les administrateurs d'installations seront mieux outillés pour intégrer le développement durable à leurs pratiques de gestion.</p>	<p>La formation approfondie permettra d'assurer une gestion plus durable de l'ensemble des terrains et installations de Santé Canada.</p>
<p><b>Cible 3.1.3</b> D'ici septembre 2006, Santé Canada commencera à donner suite aux recommandations figurant dans le guide et le plan d'action du Ministère et à rendre compte de leur mise en œuvre.</p>	<p>L'application et la mise en œuvre de ces idées pourront commencer dès que les équipes de gestion des installations de Santé Canada auront reçu de la formation sur ce qu'il est possible de faire pour rendre leurs installations plus durables. En appliquant les connaissances acquises durant la formation et en incorporant les projets décrits dans le guide et le plan d'action à ses opérations, Santé Canada sera à même d'intégrer les pratiques de développement durable à l'échelle ministérielle, offrant en bout de ligne un meilleur service aux Canadiens.</p>	<p>Les facteurs de développement durable seront intégrés efficacement à la gestion des installations.</p>





## Thème 3 : Réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère (suite)

### Objective 3.2

Santé Canada contribuera à rendre les environnements plus sains et les produits plus sûrs pour les Canadiens en adoptant une approche de prévention de la pollution.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 3.2.1</b> D'ici mars 2005, ainsi qu'il s'y engage, Santé Canada réalisera une étude d'impact sur l'environnement et préparera un guide et un plan d'action à l'intention du personnel travaillant à ses programmes. L'objectif sera de cerner, de prioriser et de proposer les dossiers ministériels à retenir en vue de l'adoption d'une approche de prévention de la pollution à l'administration des programmes. Les dossiers visés dans ce guide et ce plan d'action pourraient inclure, sans s'y limiter, la conservation de l'eau, la réduction des rejets dans l'atmosphère, l'approvisionnement écologique et la réduction des déchets.</p>	<p>Santé Canada est responsable envers les Canadiens de voir au déroulement le plus écologique possible de ses opérations. D'où son engagement à adopter une approche de prévention de la pollution à l'égard de ses activités. Il y a de nombreux moyens pratiques et inventifs de réduire l'empreinte environnementale du Ministère par la prévention de la pollution. Les attentes à l'endroit des employés étant peu nombreuses en ce qui a trait à la prévention de la pollution, la façon la plus efficace de mobiliser le changement et de faire une différence dans ce domaine est de réaliser une étude en bonne et due forme sur l'impact réel des employés de Santé Canada et de préparer un plan exhaustif afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent.</p>	<p>Les lignes directrices du Ministère décriront aux employés les objectifs et les attentes du Ministère relativement à la prévention de la pollution.</p>

## Thème 3 : Réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère (suite)

### Objective 3.2

Santé Canada contribuera à rendre les environnements plus sains et les produits plus sûrs pour les Canadiens en adoptant une approche de prévention de la pollution.

Cible(s)	Motif	Résultat
<p><b>Cible 3.2.2</b> D'ici mars 2006, ainsi qu'il s'y engage, Santé Canada fournira à 1 500 employés une formation approfondie sur l'approche de prévention de la pollution du Ministère. La formation sera basée sur le manuel et le plan d'action du Ministère décrits à la cible 3.2.1.</p>	<p>Avant d'être en mesure de demander à ses employés de réduire le risque qu'ils ne polluent, Santé Canada doit leur donner de l'information et de la formation sur ce que cela signifie et la façon d'y parvenir. Les employés recevront une formation basée sur le guide et le plan d'action mentionnés à la cible 3.2.1, ce qui signifie qu'il faudra les renseigner sur les prescriptions législatives et leur donner des idées pour d'autres projets à l'appui d'opérations durables et des suggestions novatrices véritablement visionnaires. Grâce à la formation approfondie basée sur le guide et le plan d'action de prévention de la pollution, les employés de Santé Canada seront mieux outillés pour intégrer le développement durable à leurs activités quotidiennes.</p>	<p>Les employés de Santé Canada commenceront à mettre en pratique l'approche de prévention de la pollution.</p>
<p><b>Cible 3.2.3</b> D'ici septembre 2006, Santé Canada commencera à donner suite aux recommandations figurant dans le guide et le plan d'action du Ministère et à rendre compte de leur mise en œuvre.</p>	<p>L'application et la mise en œuvre de ces idées pourront commencer dès que Santé Canada aura déterminé ce qui peut se faire pour prévenir la pollution et que les employés auront reçu de la formation sur les moyens de réduire leur impact dans ce domaine. En entreprenant les projets décrits dans le guide et le plan d'action, Santé Canada intégrera plus efficacement les pratiques de développement durable dans tout son appareil, offrant en bout de ligne un meilleur service aux Canadiens.</p>	<p>Des mesures de prévention de la pollution seront intégrées aux opérations de Santé Canada grâce à l'éducation des employés.</p>





# Troisième partie

## L'orientation stratégique de Santé Canada pour le développement durable

### Positionner le développement durable à Santé Canada

Afin d'intégrer le développement durable à Santé Canada, il faut, en raison des nombreuses priorités de ce dernier, tenir compte de facteurs internes et externes tout autant nationaux qu'internationaux. Pour bien le faire, le Ministère a formulé sa troisième stratégie de développement durable à la lumière de :

- la nécessité d'établir les liens entre la stratégie, d'une part, et les résultats et priorités stratégiques, le processus de planification et les autres initiatives horizontales du Ministère, d'autre part;
- la nécessité de bâtir des approches de collaboration favorisant l'avancement des programmes d'action fédéral et international en matière de développement durable.

#### Cerner les liens et bâtir autour d'eux

Liens aux résultats stratégiques du Ministère : Les objectifs de la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada sont liés aux résultats stratégiques du Ministère. Le fait d'insister sur les liens entre les résultats stratégiques appropriés du Ministère, d'une part, et les objectifs de la présente stratégie, d'autre part, permet de clarifier la relation entre le développement durable et les principaux axes d'intervention du Ministère. Clarifier ces liens nous aidera à voir le développement durable dans l'optique des priorités et de l'orientation globales du Ministère.

Les objectifs de la présente stratégie s'inscrivent dans la continuité de ceux de la Stratégie de développement durable 2000. On a également resserré leurs liens avec les résultats stratégiques du Ministère en usant d'un libellé commun et en se concentrant sur des domaines prioritaires analogues. Le tableau 1 donne quelques exemples de la façon dont les objectifs de la stratégie de développement durable appuient les résultats stratégiques du Ministère. Bien expliquer ces liens au personnel de Santé Canada les éclairera sur le positionnement du développement durable au sein du Ministère et sur les moyens de l'intégrer au travail que nous faisons pour atteindre les résultats et les priorités stratégiques du Ministère.

#### Les huit résultats stratégiques de Santé Canada

1. **Améliorer l'accès des Canadiens à des soins de santé de qualité.**
2. **Améliorer la santé de la population par la promotion de la santé et la prévention de la maladie.**
3. **Améliorer la santé des Premières nations et des Inuits par la prestation conjointe de services de promotion de la santé, de prévention de la maladie et de soins de santé.**
4. **Offrir des produits de santé et des aliments plus sûrs aux Canadiens.**
5. **Rendre les milieux plus sains et les produits plus sûrs pour les Canadiens.**
6. **Offrir des produits et programmes de lutte antiparasitaire durables aux Canadiens.**
7. **Améliorer la base de données probantes et accroître l'usage des technologies de l'information et des communications pour étayer les décisions en matière de santé.**
8. **Appuyer efficacement la prestation des programmes de Santé Canada.**

**Tableau 1 : Exemples de liens entre la présente stratégie de développement durable et les résultats et priorités du Ministère**

Objectif de la stratégie de développement durable		Lien aux résultats stratégiques du Ministère
<b>Thème 1</b>	Santé Canada s'engage à renforcer ses partenariats dans les domaines de la santé, de l'environnement et du développement durable pour que les Canadiens profitent de milieux plus sains et consomment des produits alimentaires plus sûrs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des produits de santé et des aliments plus sûrs pour les Canadiens</li> <li>• Des milieux plus sains et des produits plus sûrs pour les Canadiens</li> </ul>
<b>Thème 2</b>	Santé Canada s'engage à intégrer le développement durable à ses processus de décision et de gestion pour favoriser la prestation efficace de ses programmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un appui efficace à la prestation des programmes de Santé Canada</li> </ul>
<b>Thème 3</b>	Santé Canada contribuera à la promotion de milieux plus sains et de produits plus sûrs pour les Canadiens en adoptant une approche de prévention de la pollution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une population en meilleure santé grâce à la promotion de la santé et à la prévention de la maladie</li> <li>• Des milieux plus sains et des produits plus sûrs pour les Canadiens</li> </ul>

**Liens aux processus de planification du Ministère :** L'harmonisation du développement durable aux processus de planification du Ministère s'accroît au fur et à mesure de son intégration à la façon dont nous, les employés de Santé Canada, formulons des politiques, prenons des décisions, offrons nos programmes aux Canadiens, prodiguons des conseils, gérons nos opérations et priorisons nos activités. La planification de Santé Canada tient non seulement compte du point de vue des Canadiens, mais également des déterminants et des tendances d'ordre démographique, scientifique, technologique, économique, environnemental et social influant sur la santé des Canadiens.

Les directions générales, les régions et l'ARLA intègrent graduellement le développement durable à leurs processus de planification opérationnelle. Il s'agit d'un processus continu dont le degré d'avancement varie au sein du Ministère. L'intégration plus à fond du développement durable demeure un objectif de la présente stratégie (voir le thème 2). Il faut impérativement intégrer le développement durable aux processus de planification afin de prévoir tôt les éventuelles incidences environnementales, sociales, culturelles et économiques de nos politiques, décisions, programmes, conseils et opérations.

**Liens à d'autres initiatives ministérielles horizontales :** Plusieurs initiatives horizontales de Santé Canada appuient et renforcent les principes du développement durable, en particulier dans les domaines suivants :

- santé en milieu de travail,
- modernisation des ressources humaines,
- valeurs et éthique,



- fonction de contrôleur moderne,
- évaluation des programmes et mesures du rendement,
- gestion du risque.

Conjugués, le développement durable et les initiatives horizontales dans ces domaines favorisent l'adoption de saines pratiques de gestion, la mobilisation autour d'objectifs communs et la prestation efficace des programmes de Santé Canada.

## **Chapeau au développement durable – Intégrer le développement durable aux processus de planification des directions générales**

**La Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs de Santé Canada a récemment donné suite à l'exigence opérationnelle d'intégrer le développement durable à ses processus de planification. Il s'agit d'un premier pas vers la promotion de décisions plus durables et, par conséquent, plus efficaces. La Direction générale estime qu'il s'agit là d'un moyen efficace d'établir les priorités et de réaliser les objectifs du développement durable et de sensibiliser son personnel à celui-ci.**

## **Forger des approches de collaboration**

Le développement durable ne peut se faire en vase clos. En raison de l'interdisciplinarité du développement durable, les ministères, les gouvernements, les pays, les communautés et les citoyens doivent travailler de concert à l'atteinte de leurs objectifs communs en la matière. Tant à l'échelle fédérale, nationale qu'internationale, on reconnaît la nécessité de collaborer davantage pour s'attaquer à la problématique du développement durable. La section qui suit décrit l'apport de Santé Canada à cet effort.

**Collaboration à l'échelle fédérale et nationale :** Le développement durable est une priorité bien établie du gouvernement canadien. Bien qu'il soit difficile de retracer l'origine des idées en politique publique, celle d'œuvrer au développement durable au Canada émane essentiellement de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1986. C'est cette commission, communément appelée la Commission Brundtland, qui a d'abord popularisé l'expression « développement durable ». Au début, le gouvernement fédéral s'attardait principalement aux questions environnementales. Mais on a de plus en plus constaté l'impossibilité de s'attaquer aux dossiers environnementaux en marge des facteurs sociaux, culturels et économiques. Cette évolution de la réflexion a conduit à une « approche de développement durable » plus globale. L'engagement de l'administration fédérale à l'égard du développement durable a reçu du renfort législatif en 1995. On a alors prié chaque ministère fédéral de déposer sa première stratégie de développement durable en 1997 et d'y décrire ses engagements en matière de développement durable, puis d'en présenter une autre tous les trois ans par la suite. Pour de nombreux ministères, la première série de stratégies aura été l'occasion d'apprendre. Les ministères ont préparé leurs stratégies de développement durable de manière relativement isolée les uns des autres, ce qui leur a

## **Activités inter-ministérielles de Santé Canada**

**Santé Canada joue un rôle actif dans l'initiative Développement durable dans la grande maison fédérale. Cette initiative inter-ministérielle vise à cerner et à coordonner les occasions pour le gouvernement fédéral d'honorer son engagement d'être un chef de file dans le domaine du développement durable. Le « développement durable dans la grande maison fédérale » encadre les initiatives Développement durable dans les opérations gouvernementales (DDOG) et l'Initiative fédérale Prêcher par l'exemple (IFPPE). Nous travaillons de concert avec les autres ministères et organismes engagés dans le développement durable dans la grande maison fédérale pour uniformiser les méthodes d'évaluation et d'établissement de comptes rendus.**

permis d'évaluer leurs opérations et programmes afin de déterminer où intervenir pour faire progresser le développement durable.

Pour la deuxième ronde, le gouvernement fédéral a opté pour une approche « d'amélioration continue » à l'élaboration des stratégies, question de mieux coordonner les activités de développement durable d'un ministère à l'autre. À cette fin, les ministères ont arrêté huit thèmes horizontaux fédéraux afin de se donner de grands points de mire et de dégager des pistes de collaboration. Santé Canada a donc travaillé avec ses partenaires à réaliser des progrès à l'enseigne des thèmes gouvernementaux.

Si le choix des huit thèmes fédéraux pour la deuxième ronde de stratégies a fortement incité les ministères à se concerter, il était clair pour le gouvernement du Canada qu'il restait encore beaucoup de travail à faire pour orienter clairement le développement durable à l'échelle fédérale. Cette orientation prendra la forme d'une stratégie fédérale de développement durable (SFDD), en cours d'élaboration. La SFDD articulera un plan à responsabilité partagée entre les ministères fédéraux dont la pleine mise en œuvre devra inévitablement se faire en partenariat avec d'autres gouvernements et les parties intéressées. D'ailleurs, certains accords intergouvernementaux ont déjà été conclus pour favoriser une telle collaboration. Étant donné que la santé fera partie intégrante de l'approche qu'entend adopter l'administration fédérale à l'égard du développement durable, Santé Canada a participé activement à la formulation de cette approche fédérale ainsi que des engagements qui composeraient la SFDD.

Avec l'achèvement de la SFDD, le prochain pas à franchir en développement durable au Canada sera d'élaborer une stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui exigera la collaboration des administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales, des Premières nations, de l'industrie et d'autres secteurs pertinents. Le gouvernement s'est engagé à formuler une SNDD d'ici 2005.

Il est important de reconnaître que chacune des étapes (ministérielle, fédérale et nationale) prévues à l'approche du Canada au développement durable s'inscrit dans la continuité de l'étape précédente. L'organigramme ci-dessous décrit la progression des choses, depuis le dépôt par les ministères de leurs stratégies individuelles de développement durable et le choix de huit thèmes fédéraux jusqu'à l'élaboration en cours d'une SFDD, puis d'une SNDD d'ici 2005.

1997	→	2000	→	2003	→	2005
Dépôt par les ministères de leur première stratégie de développement durable		Établissement de huit thèmes pangouvernementaux de développement durable pour guider les ministères		Début de l'élaboration d'une stratégie fédérale de développement durable		Formulation d'une stratégie nationale de développement durable

**Collaboration à l'échelle internationale :** Il s'est installé un dialogue permanent en vue d'élaborer les stratégies requises pour relever les défis interdépendants que sont l'aménagement d'environnements sains, la construction de sociétés saines et l'édification d'économies saines. Santé Canada est un joueur important sur les scènes internationales de la santé et du développement durable. Nous travaillons avec d'autres gouvernements et des organisations internationales sur des questions de développement durable et de santé de préoccupation commune. Santé Canada travaille notamment au dossier des changements climatiques (Plan du Canada sur les changements climatiques) et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg, issu du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), tenu en Afrique du Sud en 2002. De nombreuses possibilités de partenariat entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile s'y sont présentées. Le SMDD a principalement débouché sur la formulation d'un plan de mise en œuvre centré sur la conclusion de nouvelles ententes et réaffirmant les engagements pris à l'occasion des



sommets antérieurs. Santé Canada continue à collaborer avec ses homologues fédéraux à revoir les engagements pris à Johannesburg et à s'occuper des dossiers découlant de ces engagements. Nous travaillons déjà sur de nombreuses questions liées aux engagements du SMDD, y compris la salubrité de l'eau, la gestion des produits chimiques, l'éducation sanitaire, la santé infantile et le VIH/sida.

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la promotion d'une meilleure coordination entre les secteurs de la santé et de l'environnement dans le cadre de plusieurs événements internationaux. En mars 2002, le Canada a organisé la toute première rencontre des ministres de la Santé et de l'Environnement des Amériques (MSEA). Les participants à celle-ci ont reconnu la nécessité d'intervenir dans plusieurs domaines, dont l'intégration de la gestion des ressources en eau, l'amélioration de la qualité de l'air, les conséquences des catastrophes d'origine naturelle et humaine, l'amélioration de la gestion des produits chimiques, la détermination des incidences potentielles pour la santé de la variabilité et des changements climatiques, les défis liés à la santé au travail, la sécurité et la salubrité des aliments ainsi que la promotion de l'éthique du développement durable. La rencontre des MSEA est un exemple de la façon dont on fait avancer le dossier du développement durable dans les Amériques.

En collaboration avec des experts internationaux et l'Organisation mondiale de la Santé, Santé Canada a travaillé avec la collectivité internationale de la santé publique afin d'en arriver à saisir les répercussions des changements climatiques sur la santé et d'élaborer des outils qui aideront à préparer et à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation visant à réduire celles-ci au minimum. Santé Canada a mis sur pied le Bureau du changement climatique et de la santé en 1998 afin de mieux en faire comprendre les effets sur la santé. Le Bureau a commencé à travailler avec des chercheurs du Canada et d'autres pays afin d'offrir des conseils à ses partenaires de la santé des provinces, des territoires et des collectivités.

Ces gestes ont favorisé l'émergence d'un nouveau climat rassembleur dans les affaires internationales et ont donné l'élan nécessaire à une intervention concertée de la communauté internationale dans le domaine du développement durable. Dans le monde de plus en plus interdépendant qu'est le nôtre, Santé Canada a un rôle à jouer dans la promotion du développement durable. Bref, Santé Canada doit continuer à se positionner sur l'échiquier mondial de façon à prévoir les développements internationaux et leur impact sur les Canadiens, à exercer son influence sur les événements internationaux en matière de santé et à faire preuve de leadership dans certains dossiers de santé et de développement durable. S'attaquer aux menaces à la santé humaine exige que nous partagions l'information la plus fiable qui soit et que nous collaborions le plus étroitement possible à renforcer les capacités locales, nationales, régionales et internationales.

### **Santé Canada – Œuvrer sur la scène internationale pour promouvoir la durabilité**

**Étant l'une des organisations dirigeantes de l'initiative L'avenir des enfants et des jeunes de l'Arctique, Santé Canada intervient activement sur la question de la santé des enfants et des jeunes de l'Arctique. Au nombre des autres pays participants figurent les États-Unis (Alaska), le Groenland, l'Islande, la Suède, la Finlande, la Norvège et la Russie. Cette initiative s'inscrit dans le mandat du Groupe de travail sur le développement durable du Conseil de l'Arctique et vise à améliorer notre processus décisionnel en nous éclairant davantage sur l'état de santé des enfants et des jeunes des nations circumpolaires. Pour se donner les moyens d'intervenir dans le domaine de la santé des enfants et des jeunes, les pays doivent avoir accès à de l'information et pouvoir partager celle-ci.**

**Dans le cadre de cette initiative, Santé Canada a réalisé un examen exhaustif des données existantes sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes de la région circumpolaire et a recensé les disparités en matière de santé. Le Ministère a également créé un répertoire de modèles de pratiques exemplaires pour permettre de faire des interventions pratiques dans quatre secteurs clés à l'échelle nationale, régionale ou communautaire.**

# Les différences entre la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada et les stratégies précédentes

Les stratégies de développement durable précédentes (1997 et 2000) de Santé Canada portaient sur des dimensions clés du développement durable liées à Santé Canada et à ses activités, plus précisément la gestion interne du développement durable et l'écologisation des opérations ministérielles. Nous en avons tiré de nombreux enseignements utiles, en particulier lorsque nous avons travaillé à la Stratégie de développement durable 2000. Ces leçons nous ont aidés à renouveler la stratégie. Bien que la présente stratégie de développement durable se fonde sur les trois mêmes thèmes que ceux de la Stratégie de développement durable 2000, elle s'en démarque de plusieurs façons importantes. La troisième stratégie de développement durable de Santé Canada :

- se veut pour les employés un moyen de changer les choses au sein du Ministère;
- vise des cibles plus vastes sur des questions de plus grande envergure en rapport direct avec le mandat de Santé Canada et le développement durable;
- compte moins de cibles pour mieux focaliser notre travail en développement durable;
- a des liens renforcés aux résultats et priorités stratégiques du Ministère;
- est assortie de responsabilités en regard de chaque engagement;
- prévoit un engagement plus actif et une participation accrue des directions générales et régions de Santé Canada et de l'ARLA.

La discussion suivante montre la façon dont ces enseignements ont contribué à faire de la présente stratégie un document plus clair, mieux ciblé et plus rassembleur qui permettra à Santé Canada de faire de vrais progrès en développement durable.

## Un outil pour les employés de Santé Canada

Santé Canada reconnaît la nécessité pour les employés de participer activement à ses activités de développement durable. Ils doivent mieux comprendre leur rôle de catalyseurs du changement et d'acteurs du développement durable. Ils doivent aussi être mieux équipés et posséder les bons outils et renseignements pour que la stratégie remplisse sa fonction et véhicule le changement au sein du Ministère. Par conséquent, l'une des « tactiques » de la présente stratégie de développement durable était d'en faire un outil pour les employés : un instrument qui éduquerait, inspirerait et proposerait des façons de travailler à la réalisation des objectifs de développement durable du Ministère. Mission à laquelle s'attache la première partie de la présente stratégie. L'information et les outils fournis ne s'adressent pas qu'aux seuls gestionnaires, mais également à tout le personnel, de Santé Canada.

Obtenir le plein appui et l'engagement total de chaque employé nous aidera à obtenir des résultats fructueux qui auront un impact positif sur les activités quotidiennes des employés de Santé Canada et sur la vie des Canadiens. Faire de la troisième stratégie de développement durable un outil pratique a conféré





une grande valeur interne à son rôle et à sa raison d'être. Les employés sont les véritables moteurs du changement au sein du Ministère et la stratégie renouvelée de développement durable est un moyen de les aider à participer pleinement aux activités de développement durable de Santé Canada.

## Cibles de grande portée

En les guidant dans l'élaboration de la stratégie, le CEDD a conseillé aux ministères de se concentrer sur les principaux dossiers, ceux où ils pourraient faire le plus de progrès et avoir le plus d'impact. Santé Canada a donné suite à cette recommandation en élaborant des cibles de plus grande portée, basées sur les domaines prioritaires, dont l'atteinte débouchera sur des améliorations durables à la santé des Canadiens et des communautés et qui auront des effets à long terme sur les politiques et l'orientation du Ministère.

Pour s'attaquer aux enjeux, bon nombre des cibles de la deuxième stratégie de développement durable usaient d'une approche basée sur les « activités » au lieu de conduire à un changement plus global ayant une plus grande portée. Les cibles de grande portée de cette troisième stratégie de développement durable visent les principales questions que voici :

- les impacts sur la qualité de l'eau et la santé;
- les impacts sur la qualité de l'air et la santé;
- la gestion des pesticides;
- la sécurité des produits alimentaires et des aliments;
- l'état de santé des Premières nations et des Inuits;
- les modes de transport actifs
- l'intégration du développement durable aux politiques et aux mécanismes décisionnels du Ministère;
- la réduction au minimum de notre empreinte environnementale.

## Moins de cibles

La Stratégie de développement durable 2000 comptait plus de 100 cibles pour une foule d'activités principalement à court terme. Bien que les cibles de la deuxième stratégie de développement durable aient permis de faire des bonds dans la promotion du développement durable, il fallait en revoir le nombre pour mieux concentrer les ressources dans les secteurs clés où Santé Canada peut avoir un impact à long terme.

Le GTDD de Santé Canada a dégagé des questions clés et d'éventuels domaines cibles, que la haute direction a peaufinés. Il s'ensuit que la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada renferme 20 cibles clés sur lesquelles se guidera le Ministère ces trois prochaines années.





## **Des liens renforcés aux résultats stratégiques du Ministère**

Les stratégies de développement durable précédentes n'ont pas tiré pleinement avantage des liens entre les orientations stratégiques ministérielles, les documents de planification et les engagements clés dont elles faisaient état. Par conséquent, peut-être a-t-on perçu les cibles de développement durable comme des priorités concurrentes. Nous avons accru nos efforts de promotion du développement durable et de mobilisation des gestionnaires durant la deuxième stratégie de développement durable pour tenter de résoudre ce problème. Ainsi que nous l'avons mentionné déjà, la troisième stratégie clarifie les liens entre les cibles et les priorités stratégiques du Ministère pour mieux nous éclairer sur le lien entre les priorités du développement durable et les résultats du Ministère et sur la façon dont ils peuvent contribuer à l'atteinte de nos objectifs déclarés.

## **Établissement des responsabilités**

Il est important de bien définir les rôles et les responsabilités pour les cibles de développement durable, surtout dans un ministère aussi vaste et complexe que Santé Canada. Il doit y avoir des responsabilités claires à l'égard des cibles de développement durable pour suivre et signaler les progrès, ce qui favorise également un déploiement cohérent de la stratégie. Les stratégies précédentes ne précisait pas de manière adéquate au préalable qui était responsable du suivi, des rapports et de l'atteinte des cibles contenues dans la stratégie. Il y avait donc ambiguïté quant aux responsabilités des directions

générales, des régions et de l'ARLA à l'égard des cibles, ce qui en retardait l'atteinte. Les responsabilités relatives aux cibles de la troisième et présente stratégie de développement durable ont été établies durant le processus d'élaboration des cibles de manière à pouvoir commencer promptement à travailler à l'atteinte de celles-ci le 1<sup>er</sup> avril 2004.

## **Participation plus active des directions générales, des régions et de l'ARLA**

L'on a constaté en évaluant les succès des stratégies antérieures que les progrès n'étaient pas uniformes dans l'ensemble du Ministère. Certains secteurs s'acquittaient vite et d'autres, lentement, de leurs engagements en matière de développement durable. Bien que les directions générales, les régions et l'ARLA de Santé Canada aient participé à la préparation et à la mise en œuvre des deux premières stratégies, il leur fallait, à l'évidence, s'investir plus à fond dans le processus pour faire progresser le développement durable au sein du Ministère. Les perspectives, le savoir et les expériences des régions sont des ingrédients essentiels au succès du développement durable à Santé Canada parce que de nombreux programmes et services ministériels sont basés dans les régions et répondent à des besoins régionaux et locaux.



Santé Canada a donné suite au besoin d'accroître la participation des directions générales, des régions et de l'ARLA aux activités de développement durable en s'engageant à doter chacune d'entre elles d'un coordonnateur du développement durable. Ces coordonnateurs experts du développement durable sont chargés de coordonner, de mettre en œuvre et de gérer les activités propres aux directions générales, aux régions et à l'ARLA en ce qui a trait au développement durable et au système de gestion de l'environnement. Ils sont aussi responsables d'assurer la liaison avec le BDD ainsi que de surveiller et de signaler les progrès réalisés dans l'atteinte des cibles visées dans la stratégie de développement durable. Cela permettra à Santé Canada de travailler plus harmonieusement à la réalisation de ses objectifs de développement durable et d'accentuer l'intégration du développement durable à sa mécanique décisionnelle. Santé Canada ne pourra s'acquitter avec succès des engagements qu'il a pris dans la deuxième partie de la présente stratégie qu'avec l'appui et l'expertise des coordonnateurs du développement durable.

# La gestion du rendement pour la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada

Le CEDD tient le gouvernement responsable des engagements présentés dans les stratégies de développement durable, ce qu'il fait au moyen d'évaluations et de rapports sur des questions de développement durable. Il en présente les résultats dans son rapport annuel au Parlement.

La présente section traite des sujets que voici sur le signalement des progrès de Santé Canada en matière de développement durable.

- une chaîne de résultats pour surveiller les résultats prévus et les impacts de nos cibles;
- un cadre de gestion du rendement pour gérer, coordonner et orienter les initiatives et les activités de développement durable.

## Chaîne de résultats

La chaîne de résultats de Santé Canada décrit la logique et les résultats prévus de la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada. Il s'agit d'un schéma d'évaluation du rendement en regard de prévisions ou d'indicateurs.

Le tableau 2 montre les rouages de la chaîne de résultats. À chaque niveau, les résultats convergent et contribuent à ceux du niveau supérieur suivant. Conjugués, ces extrants et ces résultats aident Santé Canada à concrétiser sa vision du développement durable (voir page [12]).

<b>Tableau 2 : Chaîne de résultats de Santé Canada</b>					
<b>Cible</b>		<b>→</b>	<b>Objectif</b>	<b>→</b>	<b>Thème</b>
<b>Activités entourant la cible</b>	<b>Extrant</b>		<b>Résultat immédiat</b>		<b>Résultat à long terme</b>
Préparer un guide pour les administrateurs d'installations et de terrains	Guide		Sensibilisation accrue au développement durable		Réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère



La chaîne de résultats pour le développement durable à Santé Canada commence au niveau de la cible. Chaque cible regroupe plusieurs activités et débouche sur un extrant, c'est-à-dire un produit livrable ou une réalisation, comme un guide ou un plan d'action, qui favorisera l'atteinte du but visé et de la cible. La mise en œuvre mesurée de l'activité au niveau de la cible produira un résultat. La chaîne des résultats fournit des renseignements divers selon qu'il s'agisse d'un résultat immédiat, intermédiaire ou à long terme. Par exemple, un guide ou un plan d'action pourrait se traduire dans l'immédiat par un meilleur éveil des employés de Santé Canada à une question particulière de développement durable. Cette sensibilisation accrue pourrait entraîner plusieurs résultats intermédiaires. Dans l'exemple ci-dessus, les résultats intermédiaires de la préparation d'un guide sont l'amélioration des activités ministérielles et la gestion durable de nos terrains et installations. Dans la présente stratégie de développement durable, les résultats à long terme sont articulés comme des thèmes. Ainsi, l'amélioration des activités ministérielles et de la gestion durable de nos terrains et installations aura pour résultat à long terme de réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère.

## **Cadre de gestion du rendement pour la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada**

Le cadre de gestion du rendement dont s'est doté Santé Canada pour sa troisième stratégie de développement durable prévoit plusieurs mécanismes pour gérer, coordonner et guider les initiatives et les activités de développement durable, notamment :

- un outil de gestion de la base ministérielle de données sur le développement durable;
- le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) du Ministère;
- le Rapport ministériel sur le rendement (RMR);
- les rapports d'étape internes sur le rendement de la stratégie de développement durable;
- les rapports de rendement annuels.

L'outil de gestion de la base ministérielle de données sur le développement durable est le mécanisme principal de collecte d'information et de signalement des progrès relativement aux cibles de la stratégie de développement durable. La base de données renferme de l'information sur les progrès, le rendement, le statut et les correctifs à leur égard. Les coordonnateurs du développement durable du Ministère et le BDD veillent ensemble à ce que l'information sur les progrès et le rendement soit actuelle, complète, valide et fiable.

Ainsi que le recommande le CEDD, Santé Canada décrit ses priorités de développement durable dans son RPP. L'information présentée dans le RPP appuie les engagements énoncés dans la stratégie de développement durable et elle y est rattachée. Le Ministère rend compte de son rendement à l'égard des priorités de développement durable dans son RMR. Santé Canada a également renforcé ses moyens de gestion du rendement et de rapport en ce qui a trait à la stratégie de développement durable en y ajoutant d'autres mécanismes : les rapports d'étape internes sur le rendement de la stratégie de développement durable et les rapports de rendement annuels. Trois fois l'an, les cadres supérieurs de Santé Canada reçoivent des rapports d'étape détaillés sur le rendement décrivant le degré d'atteinte des cibles. Le répertoire des engagements en développement durable du CEDD permet de rattacher l'information sur le rendement aux cibles précises, mesurables, axées sur les résultats et assorties d'échéances décrites dans les stratégies. Chaque automne, Santé Canada publie un rapport annuel détaillé du rendement de la stratégie de développement durable en guise de complément à l'information décrite dans le RMR.

Le tableau 3 montre comment l'information sur le rendement à l'égard des cibles de la stratégie de développement durable est classée à l'interne avant d'être incluse dans le RMR, les rapports de rendement internes sur le développement durable et les rapports de rendement annuels. Ce mode de classement des progrès accomplis a été établi en collaboration avec le CEDD.

**Tableau 3 : Exemple de rapport sur le rendement à l'égard des cibles de la SDD**

Description des progrès réalisés pour atteindre les cibles présentées dans la stratégie de développement durable	Commentaires
La cible a été atteinte.	La cible présentée dans la stratégie de développement durable a été atteinte. Les ministères et organismes pourront vouloir inclure une analyse des résultats associés à l'atteinte de leurs cibles.
Les progrès vers l'atteinte de la cible respectent le calendrier.	Les progrès vers l'atteinte de la cible présentée dans la stratégie de développement durable se poursuivent et respectent le calendrier. Les ministères et organismes pourront vouloir inclure une analyse des résultats associés aux progrès vers l'atteinte de la cible.
La cible n'a pas été atteinte ou les progrès vers l'atteinte de la cible sont retardés.	Les progrès concernant la cible de la stratégie de développement durable ont été retardés. Il faudrait expliquer les raisons associées à ce retard ainsi que les obstacles et les défis auxquels l'organisation fait face. Il faudrait décrire les mesures correctives à prendre pour rétablir les efforts déployés en vue d'atteindre la cible (le cas échéant).
La cible a été révisée.	Il faudrait expliquer les raisons pour lesquelles la cible a été révisée et la manière dont elle l'a été.
La cible n'est plus valable.	Il faudrait donner les raisons pour lesquelles la cible n'est plus valable.



# Rapport d'étape sur les engagements de la Stratégie de développement durable 2000

Au moment de publier la présente stratégie, Santé Canada finissait de s'acquitter de 88 % des engagements qu'il avait pris dans la Stratégie de développement durable 2000. Il use actuellement de correctifs pour supprimer les obstacles se dressant sur le chemin des 12 % de cibles restantes. Les objectifs et les cibles de la présente stratégie de développement durable s'appuient sur l'expérience et poursuivent sur la lancée de la Stratégie de développement durable 2000.

Ainsi que le documentent les premier et deuxième rapports annuels de la Stratégie de développement durable 2000 ([www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/bdd/report.htm](http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/bdd/report.htm)), Santé Canada a fait des progrès importants à l'égard de nombreuses priorités. Suivent quelques-uns des principaux faits d'armes de la Stratégie de développement durable 2000 :

- Santé Canada est parvenu à réduire les inégalités en matière de santé entre les Premières nations et les Inuits, d'une part, et l'ensemble de la population du Canada, d'autre part, face à certains problèmes de santé. Le Ministère travaille à diminuer ces inégalités par l'entremise de programmes tels que l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones, le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire et l'initiative L'avenir des enfants et des jeunes de l'Arctique. La troisième stratégie de développement durable de Santé Canada s'attaque plus à fond à ce dossier important en soutenant le développement d'un système de santé durable, accessible et intégré permettant d'améliorer l'état de santé des Premières nations et des Inuits (voir la cible 1.2.1).
- Le Ministère a donné son appui à des initiatives de communauté en bonne santé telles que le Programme d'animation communautaire (PAC) et le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). Par le truchement de ces programmes, les bureaux régionaux de Santé Canada ont participé à diverses initiatives de communauté durable telles que :
  - des ateliers communautaires de formation assistée par ordinateur,
  - des projets de jardin communautaire et de naturalisation de la cour d'école,
  - la réduction des déchets et l'augmentation du nombre de projets de recyclage, ainsi que
  - des projets sur la qualité de l'eau et la santé de l'environnement.
- Santé Canada a beaucoup avancé dans l'intégration du développement à ses processus de décision et de gestion. Le Ministère a mis au point des outils de formation pour mieux faire connaître le développement durable et en améliorer l'intégration en plus de réunir des études de cas sur son intégration aux mesures législatives, aux politiques et aux programmes. Le Ministère a inclus une section sur le développement durable dans le cadre décisionnel de Santé Canada pour l'évaluation et la gestion du risque. Le thème 2 de la troisième stratégie de développement durable de Santé Canada

tente de profiter de l'impulsion donnée par ces réalisations en travaillant sur des questions propres à faire avancer l'intégration des facteurs de développement durable au processus décisionnel du Ministère. L'intégration du développement durable est considérée comme l'une des pierres d'assise de la création d'une culture de la durabilité à Santé Canada.

Santé Canada s'est aussi employé à remanier des objectifs et des cibles. Par exemple :

- Le libellé de certaines cibles de la Stratégie de développement durable 2000 était tel qu'il était difficile d'en établir et d'en chiffrer le rendement. En cours de route, on a revu et remanié en profondeur certaines cibles tout en conservant leur dessein initial. Ces correctifs ont permis de mieux mesurer leur rendement et de mieux rendre compte de celui-ci. L'on s'efforce tout autant dans la présente et troisième stratégie de développement durable que dans les précédentes d'atteindre des cibles précises, mesurables, axées sur les résultats et assorties d'échéances.
- Le déploiement de nombreuses cibles du thème 3 (réduire au minimum les effets sur l'environnement et la santé des opérations matérielles et des activités du Ministère) de la Stratégie de développement durable 2000 s'est heurté à plusieurs obstacles de taille. C'est que, a-t-on constaté, les engagements du thème 3 étaient d'une profondeur et d'une ampleur inattendues et que les ressources ne permettaient pas de bien s'en acquitter. Les cibles du thème 3 ont donc été ajustées, leur précision et leur hauteur ayant fait l'objet d'ajustements majeurs, comme en témoigne la présente troisième stratégie de développement durable.



Un rapport définitif sur la deuxième stratégie de développement durable sera publié au printemps de 2004 et fera un examen complet de ce que ladite stratégie nous a permis de réaliser au chapitre du développement durable. Pour rester fidèle à la structure du rapport définitif de la Stratégie de développement durable 1997, celui de la stratégie 2000 renfermera un plan d'action pour nous permettre d'intervenir dans les domaines prioritaires où des obstacles ont surgi et d'examiner les moyens d'en venir à bout.





## Conclusion

Santé Canada est heureux de présenter sa troisième stratégie de développement durable, qui se veut un plan pour continuer à pratiquer le développement durable au sein du Ministère. D'un côté, cette stratégie sert d'outil, de plan et de rapport sur les progrès à l'égard de nos activités de développement durable. En revanche, elle dépasse de beaucoup la somme de ces trois parties, militant globalement en faveur d'un changement permanent. Elle donne aux employés de Santé Canada l'information et les outils dont ils ont besoin pour se transformer en agents de changement. Ceux-ci sont responsables de l'intégration continue des pratiques de développement durable aux programmes, services, activités et opérations du Ministère. Dans les faits, nous devons tous incarner le changement désiré.



# Annexe A :

## Politique de développement durable de Santé Canada

La mission de Santé Canada est d'aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé. La poursuite de cette mission est essentielle au développement d'une société canadienne viable. Chaque activité planifiée et entreprise par Santé Canada doit tenir compte de cette mission et du concept de la durabilité. En outre, Santé Canada compte également veiller à ce que tous les membres du personnel aient un rôle à jouer dans l'avancement du développement durable. C'est pourquoi il s'engage à ce que les objectifs et les efforts de son personnel soient orientés vers l'accomplissement de cette mission par des moyens durables sur les plans environnemental, social, culturel et économique, à court et à long termes.

Date d'entrée en vigueur : Cette politique est entrée en vigueur en décembre 2000, après avoir été approuvée par le Comité exécutif du Ministère (CEM).

### Contexte de la politique

- Le gouvernement du Canada a signé la Déclaration de Rio de Janeiro de 1992 et le Canada a approuvé le programme Action 21 établi lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et dont le principe initial établissait que : « L'être humain constitue la préoccupation centrale en ce qui a trait au développement durable. Il a le droit de mener une vie saine et productive, en harmonie avec la nature. »
- Santé Canada reconnaît que le développement durable est essentiel au maintien et à l'amélioration de la santé à long terme et que la satisfaction des besoins en santé de la génération actuelle de Canadiens ne doit pas compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.
- Santé Canada a reçu le mandat par le législateur de s'occuper des déterminants de la santé et d'incorporer les principes et les pratiques de développement durable dans ses travaux.
- Le Canada a modifié la Loi sur le vérificateur général en 1995, afin qu'elle oblige tous les ministères à élaborer une stratégie de développement durable tous les trois ans et à présenter un rapport annuel au Parlement sur les progrès réalisés à cet égard.
- Santé Canada a présenté sa première stratégie de développement durable en 1997 et s'est engagé à mettre en œuvre les principes et les pratiques du développement durable dans le cadre de ses politiques, de ses plans et de ses programmes.
- Le Commissaire à l'environnement et au développement durable a demandé que la politique de développement durable de chaque ministère soit formulée clairement.



Par l'application de cette politique, Santé Canada vise à orienter ses gestionnaires et ses employés pour parvenir à la mise en œuvre efficace des principes et des pratiques du développement durable.

## Objectif de la politique

S'assurer que la législation, les règlements, les politiques, les plans, les programmes et les opérations matérielles de Santé Canada appuient et stimulent l'engagement du gouvernement à l'égard du développement durable et contribuent, dans la mesure du possible, à faire progresser les principes de développement durable.

## Principes directeurs

**Responsabilité partagée** : Le développement durable est une responsabilité partagée entre les ministères et les organismes fédéraux et entre les autres ordres de gouvernement, le secteur privé, les organismes bénévoles et communautaires et la population canadienne. Santé Canada s'engage donc à travailler en partenariat en matière de développement durable.

**Approches intégrées** : Réaliser des progrès à l'égard du développement durable exige des approches intégrées pour l'élaboration de politiques, la planification et la prise de décision – des approches qui tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux, culturels et économiques ainsi que d'une démarche préventive. Santé Canada s'engage à prendre ces facteurs interdépendants en considération dans le cadre de toutes ses activités et à s'assurer que les avantages du développement durable sont optimisés.

**Équité** : Le développement durable exige une répartition équitable des coûts et des avantages, y compris l'équité au Canada, auprès de différentes nations et entre les générations. Santé Canada s'engage à évaluer les coûts et les avantages sur les plans environnemental, social, culturel et économique de ses décisions et de ses activités.

**Responsabilité** : La responsabilité liée à la réalisation de progrès pour le développement durable doit être clairement définie, et intégrer la notion que le développement durable est une responsabilité partagée. Santé Canada s'assurera que les responsabilités liées à ses engagements envers le développement durable sont clairement attribuées et surveillées.

**Amélioration constante** : Il est nécessaire de disposer d'une approche basée sur une amélioration progressive constante pour avancer en matière de développement durable. Santé Canada s'appuiera sur son expérience et intégrera les pratiques exemplaires à ses travaux pour réaliser un développement durable à long terme.

## Exigences de la politique

Santé Canada doit :

- préparer ou mettre à jour une stratégie de développement durable et la présenter à la Chambre des communes sur une base triennale, conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général;
- rédiger un rapport annuel sur les progrès réalisés en regard des engagements contenus dans la stratégie;
- intégrer les principes et les pratiques du développement durable à l'ensemble des processus de planification ministériels, de même qu'aux processus de planification des directions générales, des régions et des organismes, tel que précisé dans ses stratégies de développement durable;

- prendre en considération tous les facteurs environnementaux, sociaux, culturels et économiques au moment de l'élaboration ou de la modification des lois, des règlements, des politiques et des programmes et s'assurer de la conformité à la directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1999);
- mettre en œuvre les principes et les pratiques du développement durable dans le cadre de ses programmes, y compris le système ministériel de gestion environnementale, d'une manière qui soit en accord avec les critères de gestion de l'Organisation internationale de normalisation, tels que définis dans ISO 14001 et 14004;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies axées sur l'enseignement des notions de développement durable aux employés et l'intégration de la présente politique et d'autres renseignements liés au développement durable aux initiatives ministérielles de formation et de communication;
- tenir compte des principes et des pratiques de développement durable au moment de l'élaboration de contrats, de subventions, d'accords de contribution et de transfert à des organismes et à des particuliers de l'extérieur;
- se conformer à toutes les lois, les politiques et les autres exigences qui ont un lien pertinent avec sa stratégie de développement durable et son obligation de progresser vers le développement durable;
- évaluer la contribution et les qualités de dirigeants de ses gestionnaires en matière de développement durable.

## Application

La présente politique s'applique à toutes les directions générales, à toutes les régions et à tous les organismes de Santé Canada.

## Rôles et responsabilités

- Le sous-ministre doit veiller à ce que Santé Canada adopte les principes et les pratiques du développement durable, élabore et mette en œuvre une stratégie de développement durable sur une base triennale et présente annuellement des rapports sur les progrès réalisés en regard des objectifs liés au développement durable, dans le Rapport ministériel sur le rendement.
- Le sous-ministre adjoint, Direction générale des milieux sains et de la sécurité des consommateurs, assure la coordination des politiques et des stratégies de développement durable à Santé Canada et préside le comité de direction ministériel sur le développement durable.
- Le comité de direction ministériel sur le développement durable fournit des conseils au Comité exécutif du Ministère au sujet des politiques et des initiatives en ce qui a trait à la mise en œuvre du développement durable à Santé Canada.
- Les SMA de directions générales, les directeurs exécutifs d'organismes et les directeurs généraux régionaux sont responsables de l'application de la présente politique au sein de leurs directions générales, de leurs régions et de leurs organismes respectifs.



- Les directeurs généraux sont responsables d'examiner les politiques, les plans et les programmes dans leur domaine de responsabilité, afin de veiller à ce qu'ils aient été élaborés en tenant bien compte des principes et des pratiques du développement durable. Ils doivent également fournir des objectifs de développement durable et des déclarations sur les progrès réalisés.
- Le Bureau du développement durable est responsable de la coordination et de l'élaboration de la stratégie de développement durable. Il coordonne également la mise en œuvre, la formation et la communication liées au développement durable au nom du Ministère.

## **Rapports et surveillance**

Le Bureau du développement durable coordonnera la rédaction des rapports d'étape relatifs à la stratégie de développement durable du Ministère exigés en vertu de la Loi sur le vérificateur général, de même que de la cueillette de renseignements pour les besoins du Rapport ministériel sur le rendement.

Le Bureau du développement durable, de concert avec les vérificateurs, présentera au Comité exécutif du Ministère un rapport annuel sur la mise en œuvre de la présente politique. Les SMA, les DGR et les directeurs exécutifs devront fournir des renseignements au Bureau du développement durable, afin de faciliter la rédaction du rapport.

Le Comité exécutif du Ministère effectuera des révisions de la politique, au besoin, à la suite de l'examen du rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique et en fonction de l'engagement du Ministère à l'égard du principe de l'amélioration constante.

## **Date d'entrée en vigueur**

La présente politique est entrée en vigueur en décembre 2000, après avoir été approuvée par le Comité exécutif du Ministère.

## **Renseignements**

Toute demande de renseignements sur la présente politique doit être adressée au Bureau du développement durable.

# Annexe B :

## Profil du Ministère

Jouir d'une bonne santé est un objectif fondamental de tous les Canadiens. Si tous les citoyens ont la meilleure santé possible, le Canada aura tout à gagner, tant sur le plan économique que social. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement du Canada a confié à Santé Canada et à la ministre un mandat global. Œuvrant de concert avec ses partenaires, Santé Canada assure aux Canadiens un leadership dans les secteurs suivants :

- un accès des Canadiens à des services de santé de qualité;
- une amélioration du bien-être grâce à la promotion de la santé et à la prévention des maladies;
- des produits de santé et aliments plus sûrs pour les Canadiens;
- des environnements plus sains et des produits plus sûrs pour les Canadiens;
- une lutte et des programmes antiparasitaires durables pour les Canadiens;
- l'offre de services et de programmes de santé durables aux collectivités des Premières nations et aux collectivités inuites afin que leurs membres atteignent un niveau de santé comparable à celui des autres Canadiens;
- de meilleurs résultats pour la santé grâce aux technologies de l'information et des communications;
- la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Le mandat officiel du Ministère est énoncé dans la Loi sur le ministère de la Santé, alors que la Ministre de la Santé est responsable de l'administration directe de 18 autres lois. Par le truchement de l'élaboration de politiques et de la prestation de programmes et de services bien précis, Santé Canada touche la vie de l'ensemble de la population canadienne.

### Notre vision

Santé Canada s'est engagé à améliorer la vie de tous les Canadiens et à faire de la population du pays l'une des plus en santé au monde, comme en témoignent la longévité, les habitudes de vie et l'utilisation efficace du système public de soins de santé.

### Énoncé de mission

Aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé.



## Objectifs

Santé Canada œuvre de concert avec de nombreux partenaires pour mener à bien sa mission. Cet objectif est réalisé de nombreuses façons. Il s'efforce, notamment :

- de prévenir et de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement, dans son ensemble;
- de promouvoir des habitudes de vie plus saines;
- d'assurer des services de santé de haute qualité efficaces et accessibles;
- d'intégrer le renouvellement du système de soins de santé à des plans à plus long terme dans les secteurs de la prévention, de la promotion de la santé et de la protection de la santé;
- de réduire les inégalités sur le plan de la santé dans la société canadienne;
- de fournir de l'information sur la santé afin d'aider les Canadiens à faire des choix éclairés.

Grâce à un réseau de bureaux régionaux et à ses nombreux partenariats, le Ministère aide à maintenir des systèmes efficaces et durables pour la santé qui permettent au plus grand nombre possible de Canadiens de jouir d'une bonne santé tout au long de leur vie. Le Ministère s'efforce de réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, particulièrement chez les enfants, les jeunes, les aînés ainsi que les Premières nations et les Inuits.

## En concertation

Santé Canada œuvre de concert avec la population canadienne par le truchement de la consultation et de la participation du public. Cette concertation vise nos partenaires, à savoir les provinces et les territoires, les collectivités des Premières nations et les collectivités inuites, les associations professionnelles, les groupes de consommateurs, les universités et les instituts de recherche, les organisations internationales, les bénévoles et d'autres ministères et organismes fédéraux. Pour atteindre ses objectifs, Santé Canada joue de nombreux rôles. Dans l'ensemble, le Ministère assure le leadership et forme des partenariats dans les secteurs de la protection et de la promotion de la santé.

Face à l'évolution constante des besoins de santé des Canadiens, Santé Canada fait preuve de souplesse dans ses opérations et dans l'affectation de ressources limitées de même que dans sa façon de réagir aux forces locales, nationales et internationales qui influent sur le domaine de la santé.

# Annexe C :

## Ressources de développement durable

- Bureau du développement durable de Santé Canada  
<http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/bdd/index.htm>
- Commissaire à l'environnement et au développement durable  
<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/environnement.html>
- Institut international du développement durable  
<http://www.iisd.org/>
- SD Gateway  
[http://www.sdgateway.net/fr\\_default.htm](http://www.sdgateway.net/fr_default.htm)
- Système d'information sur le développement durable  
<http://www.sdinfo.gc.ca/>
- Division du développement durable des Nations Unies  
<http://www.un.org/esa/sustdev/>
- Sommet mondial pour le développement durable  
<http://www.un.org/french/events/wssd/coverage/>
- World Business Council for Sustainable Development  
<http://www.wbcsd.ch/templates/TemplateWBCSD4/layout.asp?MenuID=1>
- Sustainable Development International  
<http://www.sustdev.org/>

